



OBSERVATOIRE DU
SCHÉMA DIRECTEUR
CYCLABLE D'AGGLOMÉRATION
Situation 2020



Le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération (SDCA) a été approuvé en Comité Syndical de Tisséo Collectivités le 11 décembre 2019 et délibéré par les partenaires. Ce schéma directeur n'est pas codifié et s'inscrit dans une volonté des collectivités de mettre en œuvre des plans d'actions ambitieux en faveur du vélo. Ces objectifs s'inscrivent par ailleurs dans les politiques nationales d'amélioration de la qualité de l'air et de santé publique en promouvant des modes non motorisés et non polluants.

Un cadre de gouvernance politique et de structuration technique spécifique a été mis en œuvre, Tisséo Collectivités étant en charge de la coordination nécessaire à l'élaboration de ce schéma directeur cyclable, en partenariat avec les autorités et collectivités compétentes : Etat, Région, Département, Toulouse Métropole, Muretain Agglo, Sicoval, Save au Touch et Coteaux Bellevue en lien avec le SITPRT.

Le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération prévoit la création d'un observatoire du suivi de la pratique cyclable (action 3.1 : Organisation du suivi de la pratique cyclable). Cet observatoire permettra de collecter, rassembler et exploiter l'ensemble des données sur le vélo afin d'évaluer la mise en œuvre du schéma directeur cyclable d'agglomération et de produire une image fiable et actualisée de la pratique cyclable.

Ce document a été réalisé par l'AUAT pour le compte de Tisséo Collectivités qui coordonne la mise en œuvre et le suivi du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération.

TABLE DES MATIERES

Méthodologie	3
Gouvernance et budget	4
Suivi de la pratique cyclable	7
Les aménagements cyclables	17
Le stationnement vélo	23
Les accidents à vélo	27
Les vols de vélo	29
Les services vélo	31
Communication	41
Perspectives pour l'année 2021	45

DOCUMENT REALISE PAR :



Méthodologie

L'observatoire du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération permet de produire une évaluation sur une année donnée de la pratique cyclable à l'échelle du ressort territorial qui correspond au périmètre d'élaboration du schéma directeur cyclable d'agglomération.

Cette édition correspond au premier jalon 2020 qui sera actualisé au fil des années afin de renforcer le recueil des données, le suivi et l'évaluation de la pratique cyclable.

Plusieurs données ont été utilisées pour réaliser ce document, leurs sources sont détaillées dans le tableau ci-contre.

Une partie des données analysées comportent des limites, ainsi dans chacune des parties de l'observatoire il est proposé un *Point méthodologique* rappelant les spécificités et limites d'interprétations de chacune d'entre elles.

Par exemple, certaines données sont :

- Partiellement représentative, ne permet pas une représentativité de l'intégralité de la tendance observée.
- Non-exhaustive, ne recense pas l'entièreté de la donnée.
- Géographiquement incomplète, ne fournit pas le même niveau d'informations pour tous les territoires.

Compte-tenu de l'exercice d'observation qui est proposé dans ce document, il est important de rappeler que l'année 2020 a été une année particulière.

La crise sanitaire de la COVID-19 a fortement impacté les mobilités des individus. Les confinements et couvre-feu successifs ou encore le recours au télétravail ont fortement limité les déplacements dits 'obligés' des individus. L'année 2020 a été une année où une baisse générale de la mobilité est constatée. Cette baisse globale des déplacements peut expliquer la tendance à la baisse de certaines données présentées dans l'observatoire.

	Sources des données utilisées
Gouvernance et budget	Tisséo Collectivités + Collectivités partenaires.
EMD 2013	Enquête Ménage Déplacements de la grande agglomération toulousaine – Tisséo Collectivités / AUAT
Evaluation nationale	Baromètre des villes cyclables 2019 - Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)
Déplacements domicile-travail	Recensement de la population 2017, Insee
Aménagements cyclables	Collectivités partenaires + Géovélo / OpenStreetMap
Suivi de la pratique cyclable	Région Occitanie + Conseil Départemental de la Haute-Garonne + Toulouse Métropole + Géovélo
Stationnement vélo	Région Occitanie + Tisséo Collectivités + Toulouse Métropole
Services vélo	VéIÔToulouse + Maison du Vélo + Station V + V'loc Blagnac + L'Heureux-Cyclage + Parlons vélo - FUB
Accidentologie	DDT31
Vols de vélo	Police Nationale
Communication	Collectivités partenaires (dont recueil sur sites institutionnels) + Allons-y à vélo (site internet).
Aménagements temporaires	Toulouse Métropole
Baromètre Tisséo	Tisséo / BVA

Gouvernance et budget

Instances de gouvernance

Le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération a été approuvé en décembre 2019 par le Comité Syndical de Tisséo Collectivités. Depuis, plusieurs instances techniques et politiques se sont déroulées durant l'année 2020. Elles ont été animées dans leur quasi-intégralité par Tisséo Collectivités en associant les collectivités partenaires : Toulouse Métropole, le Muretain Agglo, le Sicoval, les Coteaux Bellevue, la Save au Touch, la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat.

Ces réunions ont permis un point régulier d'avancement des différents volets du Schéma Directeur Cyclable d'agglomération (infrastructures, services vélos...). Elles ont notamment été marquées en 2020 par le lancement de la démarche d'observatoire du SDCA, la mise en œuvre de plusieurs services vélos et par l'enclenchement de démarches de concertation sur le Réseau Express Vélo.

Rythme des instances du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération :

- 1 comité de pilotage.
- 3 comités techniques.
- Une dizaine d'ateliers de travail (observatoire, données...).

En parallèle, le Département de la Haute-Garonne a organisé plusieurs réunions sur les axes du Réseau Express Vélo qu'il a sous sa maîtrise d'ouvrage.

Rythme des instances menées à l'initiative du CD31 :

- 1 comité spécifique vélo (dans le cadre de son Plan Vélo).
- Une dizaine d'ateliers de travail sur les axes du REV.
- 3 concertations publiques.

Dans le cadre de la politique cyclable menée par les collectivités

Les collectivités du Sicoval, du Muretain Agglo et de Toulouse Métropole, ont organisé en 2020 plusieurs réunions pour suivre et arbitrer les avancements de leurs schémas directeurs vélos respectifs.

Toulouse Métropole :

- 1 comité de pilotage
- 1 comité technique

Sicoval :

- 1 conseil communautaire
- 1 comité de pilotage
- 4 comités techniques
- 7 réunions de pilotage concernant la Station V
- 6 concertations avec les communes (Labège, Escalquens, Castanet, Ramonville...)
- 6 réunions de travail sur le terrain (Castanet, Escalquens, Labège Enova...)

Muretain Agglo :

- 3 comités de pilotage
- 3 comités techniques
- Une vingtaine de réunions de travail (budget, travaux, points durs...)

Budgets affectés

Point méthodologique : les budgets présentés ci-dessous sont des données des collectivités partagées dans le cadre des instances techniques de décisions du schéma directeur cyclable d'agglomération. Les données du Département sont manquantes.

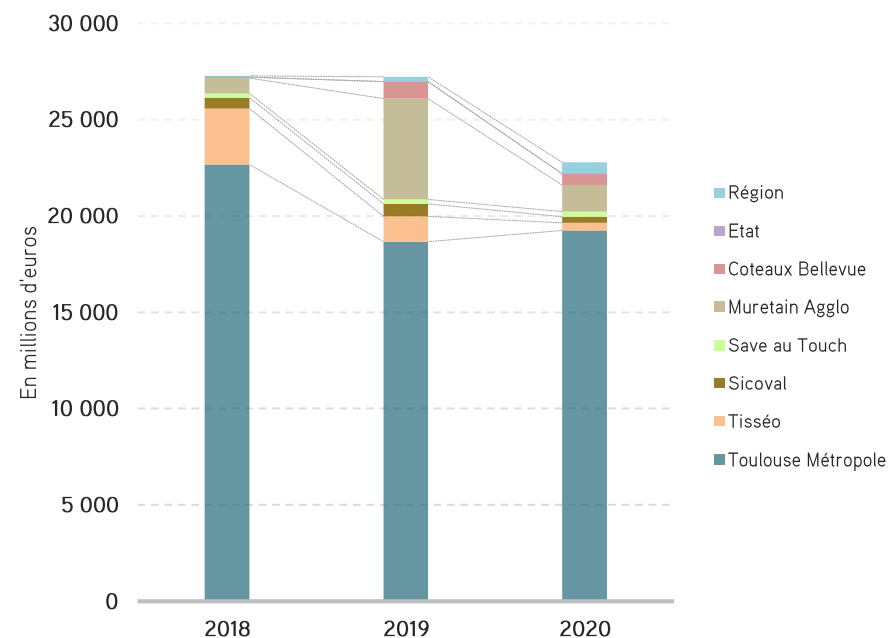
Les budgets cumulés des collectivités en faveur de la politique cyclable d'agglomération s'élèvent à :

- En 2018 à 27 282 000 € soit 26 € par habitant.
- En 2019 à 27 222 000 € soit 25,9 € par habitant.
- En 2020 à 22 785 000 € soit 21,7 € par habitant.

Les dépenses déjà réalisées s'élèvent à 77 millions d'euros sur l'ensemble de l'agglomération toulousaine pour la période antérieure à 2021.

En 2020, le budget affecté à la politique cyclable d'agglomération est en baisse de -16% par rapport à 2018. Cette baisse d'investissement s'explique par le contexte particulier d'urgence sanitaire d'ampleur nationale et par une année marquée par les élections municipales de juin 2020.

SUIVI DES BUDGETS MOBILISES PAR COLLECTIVITES HORS
BUDGET DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE - TISSEO
COLLECTIVITES



En 2020 :

1 comité de pilotage, 3 comités techniques et plusieurs réunions de travail dédiés au schéma directeur cyclable d'agglomération.

Un budget de 22 785 millions d'euros en baisse de -16% par rapport à 2018.

Un investissement de 21,7 € par habitants.

Baromètre des villes cyclables 2019 - FUB

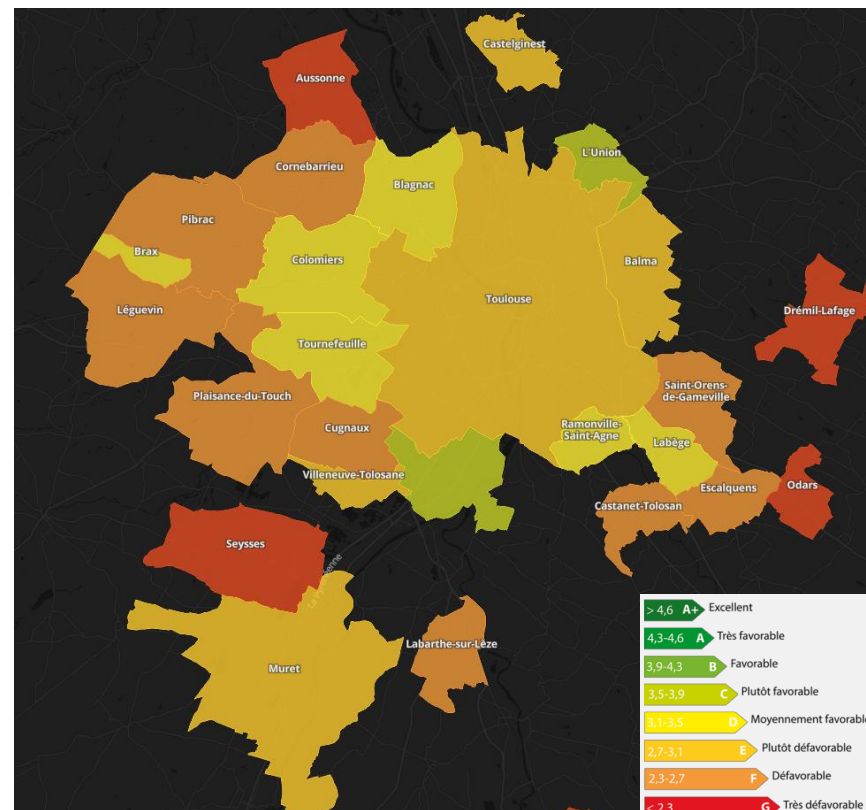
Point méthodologique : l'enquête Baromètre des villes cyclables réalisée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) était accessible en ligne de septembre à novembre 2019. Elle a recueilli près de 7.000 contributions à l'échelle du ressort territorial (184 000 réponses à l'échelle nationale), avec une évolution importante du nombre de répondants par rapport à 2017. Seules les communes ayant récolté un minimum de 50 réponses ont été classées. Cette enquête comporte des limites notamment concernant la représentativité des participants. Les résultats ci-dessous concernent uniquement les communes notées de l'agglomération.

Pour chacune des 26 questions, classées en cinq thèmes (ressenti général, sécurité, confort, importance du vélo, stationnement), les répondants attribuaient une note entre 1 et 6 puis une note globale a été calculée pour chaque ville à partir de la moyenne des cinq thèmes. En fonction de cette note globale, les villes sont catégorisées sur une échelle de A+ à G allant de "climat vélo excellent" à "climat vélo très défavorable".

A l'échelle de l'agglomération, l'enquête Baromètre des villes cyclables 2019 a recueilli près de 7 000 contributions. Ainsi, 26 communes bénéficient d'une note qui évalue leur cyclabilité selon le ressenti des usagers qui ont répondu à l'enquête.

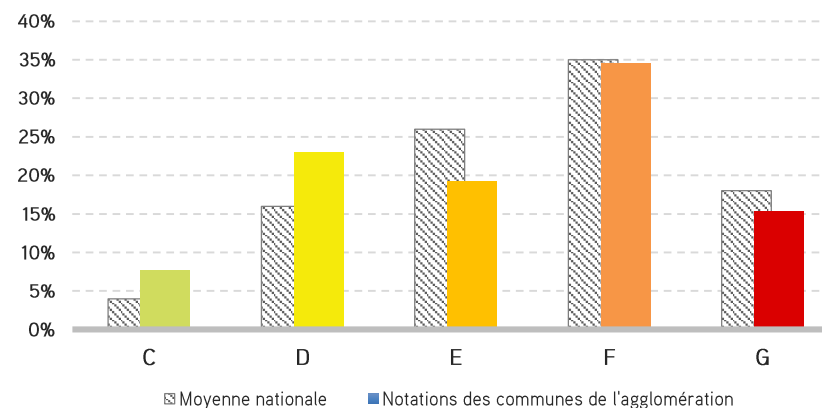
En détails :

- A l'échelle nationale, Toulouse est classée 8^{ème} sur 11 dans les communes de plus de 200.000 habitants avec un climat vélo « plutôt défavorable ».
- Les communes de Portet-sur-Garonne et de L'Union sont les mieux classées de l'agglomération avec un climat vélo « plutôt favorable ».
- Un nombre important de communes (23%) ont des conditions « moyennement favorables » pour faire du vélo (Tournefeuille, Colomiers...).
- Plus de 50% des communes notées de l'agglomération ont une note inférieure à la catégorie D soit une cyclabilité « plutôt défavorable ».



Palmarès du baromètre des villes cyclables 2019 - FUB

NOTATIONS DES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION - FUB



Suivi de la pratique cyclable

La pratique du vélo dans l'Enquête Ménages Déplacements de 2013

Point méthodologique : L'EMD permet de dresser un portrait de la mobilité des habitants de la grande agglomération toulousaine et de mettre en évidence les évolutions des pratiques. Elle s'est déroulée d'octobre 2012 à avril 2013 sur un périmètre de 179 communes englobant le périmètre du PDU.

La dernière enquête ménages déplacements identifie le vélo comme une alternative qui séduit de plus en plus de toulousains à l'échelle de la grande agglomération toulousaine. La mobilité à vélo y est stable (0,1 déplacement par personne et par jour) mais les habitants utilisent encore peu ce mode de déplacement de manière quotidienne. Cependant, le vélo prend une place plus importante dans les habitudes de déplacements : de moins en moins de personnes déclarent ne jamais se déplacer à vélo et son utilisation occasionnelle se renforce.

La part modale du vélo

La part modale du vélo est faible à l'échelle du PDU avec 2.4 % de l'ensemble des déplacements (2% à l'échelle globale de l'EMD). Celle-ci dépend fortement du lieu de résidence : plus on s'éloigne du cœur de ville, plus les distances deviennent importantes et plus la part modale du vélo est faible.

La part modale vélo est plus significative sur le centre-ville de Toulouse (5%) où les comptages annuels révèlent par ailleurs une forte hausse de la pratique depuis plusieurs années.

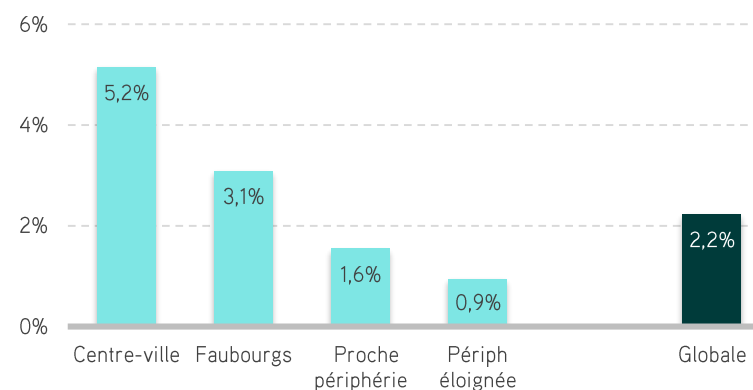
A l'échelle de l'EMD, on compte 85 000 déplacements à vélo par jour en 2013.

Le profil des usagers du vélo

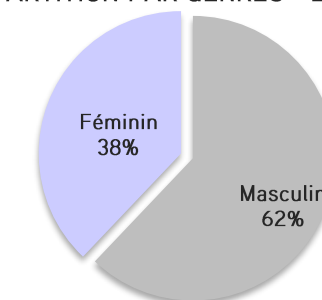
Parmi les usagers vélo, le public masculin est surreprésenté.

Concernant l'âge des usagers du vélo, on constate une forte représentation des 5-17 ans et des 25-34 ans alors que les plus de 65ans sont sous-représentés.

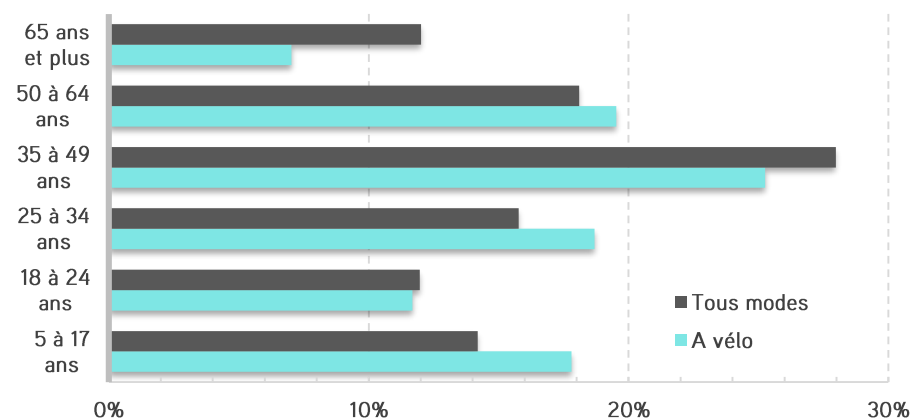
LA PART MODALE DU VÉLO - EMD 2013



RÉPARTITION PAR GENRES - EMD 2013



RÉPARTITION PAR CLASSES D'ÂGES - EMD 2013



Les motifs de déplacements à vélo

Les motifs diffèrent sensiblement entre les déplacements à vélo et les déplacements tous modes confondus. Les motifs domicile-travail et domicile-étude sont plus présents pour les déplacements à vélo.

Les motifs non liés au domicile sont moins présents pour les déplacements à vélo : les déplacements « complexes » semblent moins adaptés au vélo (un déplacement complexe est une chaîne de déplacement avec plusieurs étapes, par exemple un déplacement qui suivrait l'itinéraire suivant est considéré comme complexe : domicile – achat – travail – loisir – domicile).

Les motifs domicile-accompagnement sont moins présents pour les déplacements à vélo ; l'accompagnement des enfants à l'école est souvent considéré comme un frein pour se déplacer à vélo.

Les motifs travail ou étude représentent presque 40 % des déplacements à vélo.

Les distances parcourues à vélo

Les déplacements de courte distance constituent la majeure partie des déplacements du territoire : 62 % des déplacements font moins de 5 km.

Pour le vélo, la prépondérance des déplacements très courts est encore plus marquée : 80 % des déplacements font moins de 4 km.

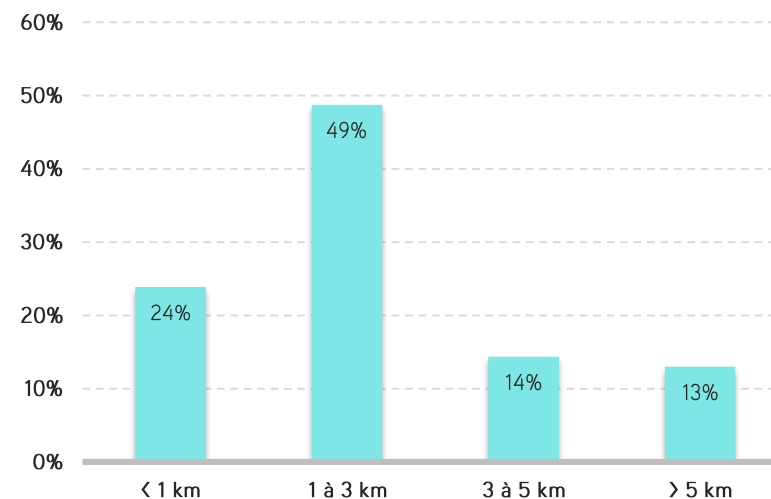
Les pratiques actuelles montrent que le vélo est utilisé pour les déplacements de moins de 4 ou 5 km qui représentent plus de 60 % de l'ensemble des déplacements du territoire.

A venir :

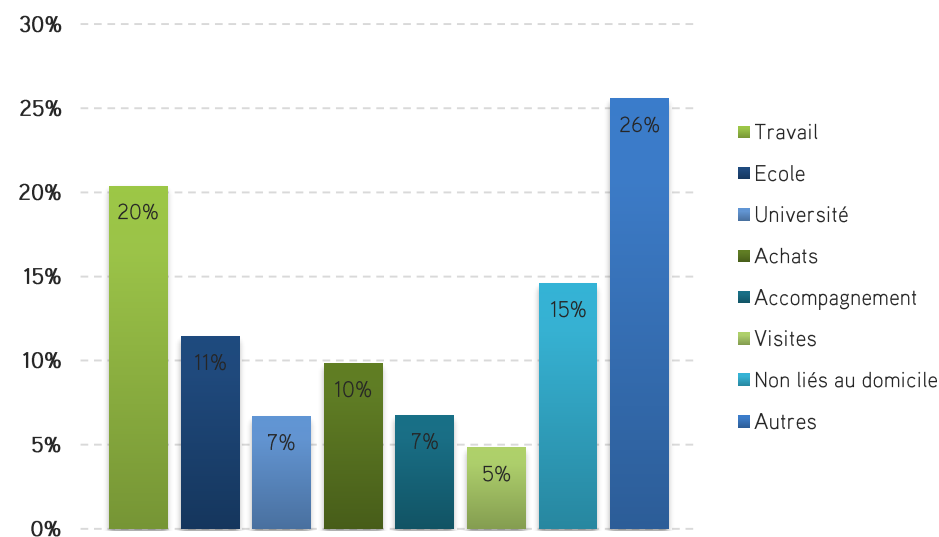
Les résultats de la dernière EMD réalisée en 2013 sont anciens, ces chiffres sont donnés à titre indicatifs. Depuis on peut penser que la pratique du vélo a progressé.

La prochaine EMC2 (Enquête Mobilité Certifiée Cerema) envisagée pour 2022/2023 sera un outil important pour réévaluer l'usage du vélo dans l'agglomération toulousaine.

LES DISTANCES PARCOURUES À VÉLO - EMD 2013



LES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS À VÉLO - EMD 2013



L'utilisation du vélo pour les déplacements domicile-travail – Insee 2017

Point méthodologique : Ces données sont issues du recensement de la population 2017 de l'Insee (enquête annuelle). Le recensement de la population permet le calcul de statistiques selon le mode de transport principal utilisé pour aller travailler, avec des avantages (données tous les 5 ans et sur toutes les communes) et des inconvénients (le mode « principal » est une notion floue).

A l'échelle du ressort territorial, 4,9% des actifs utilisent le vélo comme moyen de transport principal pour aller travailler.

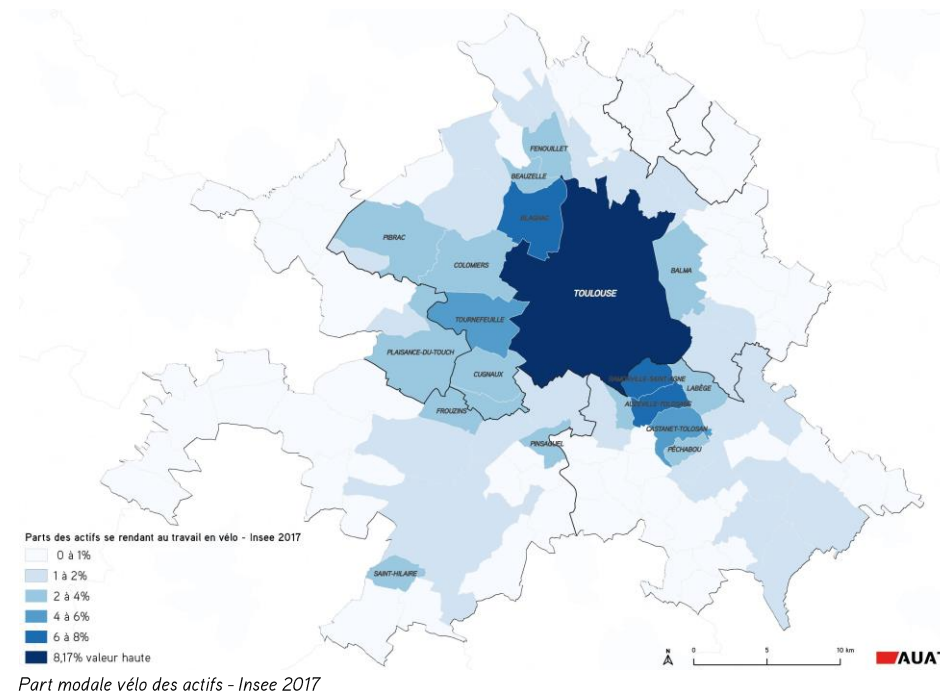
Les communes les plus urbaines et celles situées le long du Canal du Midi ont une part modale vélo élevée : Toulouse, Ramonville Saint-Agne, Blagnac, ou encore Tournefeuille.

A Toulouse la part modale vélo s'élève à 8,2% pour les déplacements domicile-travail en 2017 (celle-ci était de 7% en 2015 soit une évolution de +1,2 point de pourcentage).

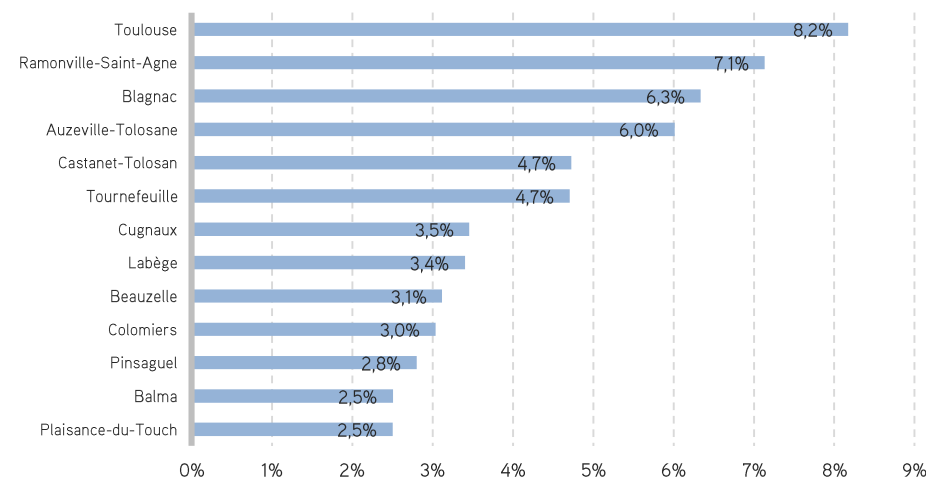
La concentration des emplois au sein des pôles urbains permet des distances domicile-travail plus courtes pour les actifs qui y résident, favorisant ainsi l'usage du vélo. Ces pôles urbains bénéficient aussi d'aménagements, de services cyclables et de politiques de réduction de la circulation automobile qui permettent de conforter la place du cycliste (piste cyclable, vélo en libre-service, zones de vitesse limitée...). On remarque ici que plus on s'éloigne des centres urbains moins l'usage du vélo est important.

Détails de la part modale vélo pour les actifs par périmètres institutionnels :

- Haute-Garonne : 3,9%
- Toulouse Métropole : 5,9%
- Sicoval : 3,1%
- Muretain : 1,1%
- Save au Touch : 1,6%
- Coteaux Bellevue : 0,5%



PART DES ACTIFS SE RENDANT AU TRAVAIL EN VÉLO EN 2017 - INSEE



Les comptages automatiques permanents

Toulouse Métropole

Le déploiement de compteurs vélo est au cœur de la stratégie définie par le Schéma directeur cyclable d'agglomération. Depuis 2019, deux compteurs automatiques permanents sont en service sur la commune de Toulouse, avenue de Lyon et Port Saint-Etienne. Ils comptabilisent, tous sens confondus, le débit de vélos par jour. D'autres compteurs seront déployés à partir de 2022 sur l'ensemble du réseau.

- Avenue de Lyon - Toulouse :

En 2020, tous sens confondus, la moyenne annuelle est de 2 110 vélos/jour soit une baisse de -17% par rapport à 2019 où la moyenne était de 2 320 vélos/jour.

Septembre est le mois le plus chargé, autant en 2019 qu'en 2020, avec 3 100 vélos/jour en 2020 et 3 030 en 2019. On compte en moyenne 280 vélos en heure de pointe du soir pour le mois de septembre 2020 (rappel, 300 vélos en heure de pointe du soir en 2019).

Le débit moyen de vélos par jour est en légère baisse en 2020 par rapport à 2019.

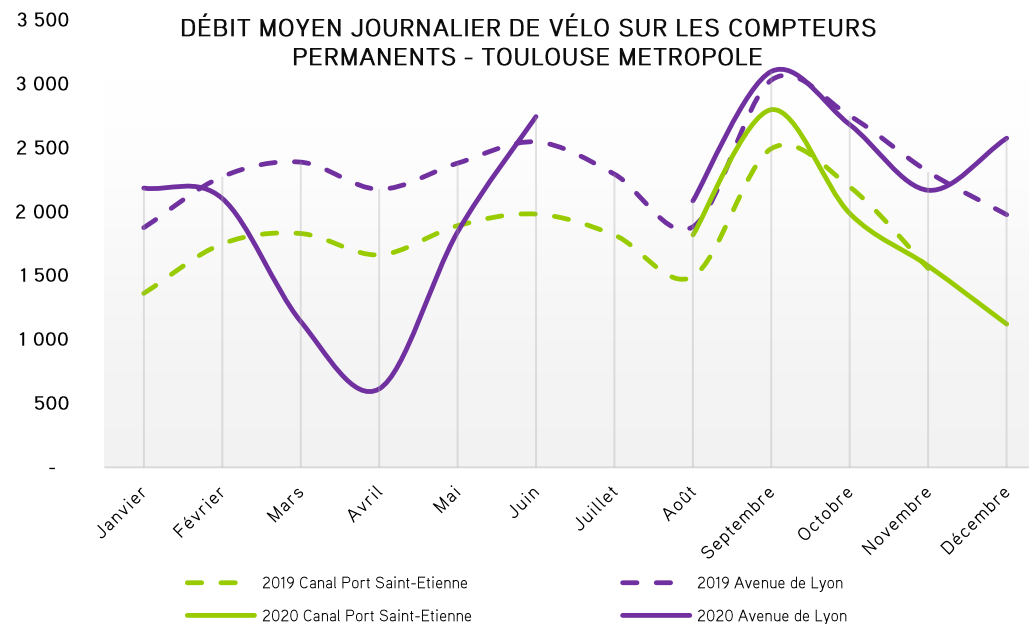
- Port Saint-Etienne - Toulouse :

A cause d'un souci technique, le compteur du port Saint-Etienne n'a enregistré les comptages que pour les mois de septembre à décembre de l'année 2020. Il est donc difficile de comparer l'année 2019 et 2020.

En 2020 (quatre mois de comptage uniquement), tous sens confondus, la moyenne annuelle est de 1 860 vélos/jour. En 2019, cette moyenne annuelle était de 1 820 vélos/jour.

Septembre est le mois le plus chargé avec 2 800 vélos/jour en 2020 et 2 500 en 2019. On compte en moyenne 210 vélos en heure de pointe du soir pour le mois de septembre 2020 (280 vélos en heure de pointe du soir en 2019).

Même si la comparaison ne peut être complète compte tenu des données transmises, la pratique cyclable est stable en 2020 par rapport à 2019 (hors confinement).



Débit moyen journalier de vélos comptabilisés par les compteurs automatiques permanents - Toulouse Métropole



Localisation du compteur automatique Port Saint-Etienne à Toulouse

Le Département de la Haute-Garonne

Point méthodologique : Le Département de la Haute-Garonne dispose de compteurs vélos pour suivre l'évolution de la pratique cyclable. Parmi ces compteurs, un seul se situe sur le périmètre du ressort territorial, il est situé à Castanet-Tolosan au niveau de l'écluse. Ce compteur comptabilise tous les usagers (essentiellement des piétons et des cyclistes sur ce site).

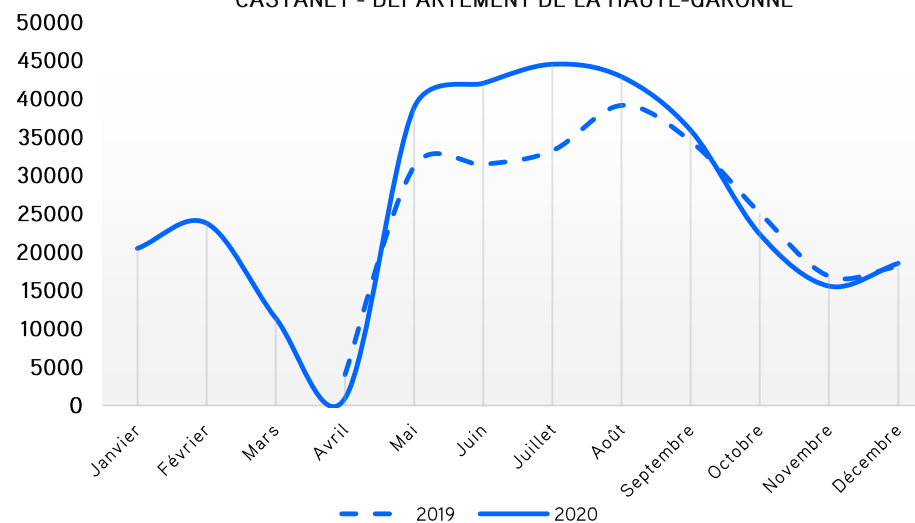
Depuis sa mise en service en avril 2019, on compte 234 000 passages de piétons et cyclistes sur 9 mois en 2019 ; soit une moyenne de 934 passages/jours.

En 2020, le nombre de passages est de 317 000 ; soit une moyenne de 868 passages/jours.

En 2020, le nombre de passages moyen est en baisse par rapport à l'année précédente.

Toutefois à la sortie du premier confinement (début mai 2020), la fréquentation a atteint un niveau notablement supérieur à celui de 2019 même période avec notamment 44 500 passages en juillet 2020.

NOMBRE TOTAL DE PASSAGES EN 2019 ET 2020 PRES DU COMPTEUR DE CASTANET - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE



Compteur automatique du département de la Haute-Garonne situé à Castanet-Tolosan

En 2020 :

Une baisse de la pratique du vélo enregistrée par les compteurs automatiques durant l'année 2020.

Avenue de Lyon : 23 200 vélos, -13% par rapport à 2019 ; 2 100 vélos/jours en moyenne.

Port Saint-Etienne : 9 300 vélos sur 4 mois ; 1 860 vélos/jours en moyenne.

Les comptages manuels ponctuels

Toulouse Métropole

Point méthodologique : Les services de Toulouse Métropole réalisent toutes les ans une campagne de comptages manuels ponctuels à l'échelle de la commune de Toulouse. Ils sont réalisés un jour en semaine, mardi ou jeudi, sur trois tranches horaires : le matin (7h30-9h), à midi (11h30-12h30), en fin d'après-midi (13h30-18h30).

Les campagnes de comptages sont alternées entre années paires où un maximum de points sont comptés et années impaires où sont ciblés des points stratégiques à suivre. Au regard de la courte période d'enquête, la météo et le contexte jouent un rôle important sur les résultats des comptages.

Une seule campagne de comptage est menée par an, celle-ci permet d'avoir un échantillon de la pratique cyclable mais elle ne permet pas d'observer les tendances sur une année entière.

En 2018, par comparaison avec la campagne de 2016, la pratique cyclable mesurée est stable ou en légère baisse pour certains points du centre-ville. Elle est en augmentation sur l'axe du Canal et sur l'avenue de Muret.

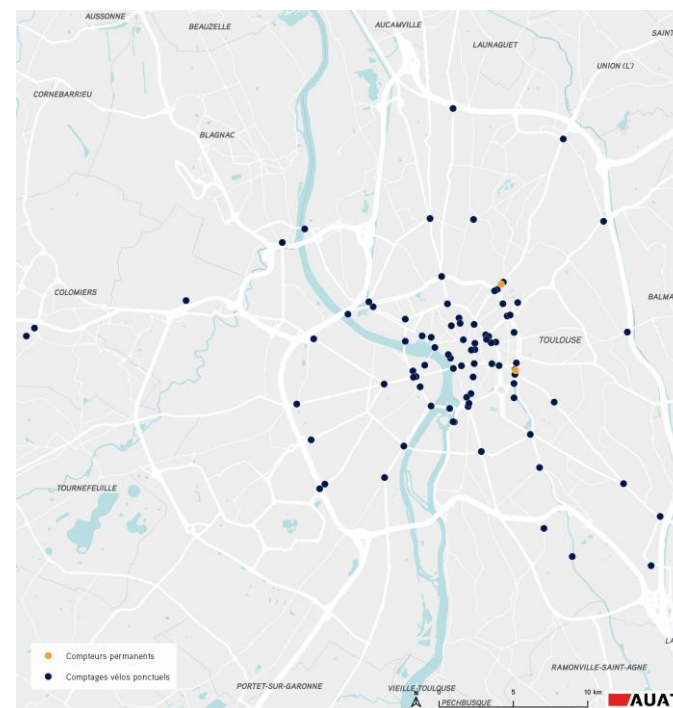
A travers un suivi de la pratique cyclable sur des points de comptages comparables depuis plusieurs années, on constate :

- Pour les années paires : une moyenne de 260 vélos par heure sur l'ensemble de la journée sur 34 points de comptages comparables depuis 2012 ; soit une hausse de +32% depuis 2012.
- Pour les années impaires : une moyenne de 158 vélos par heure sur l'ensemble de la journée sur 37 points de comptages comparables depuis 2017 ; soit une baisse de -13% depuis 2017.

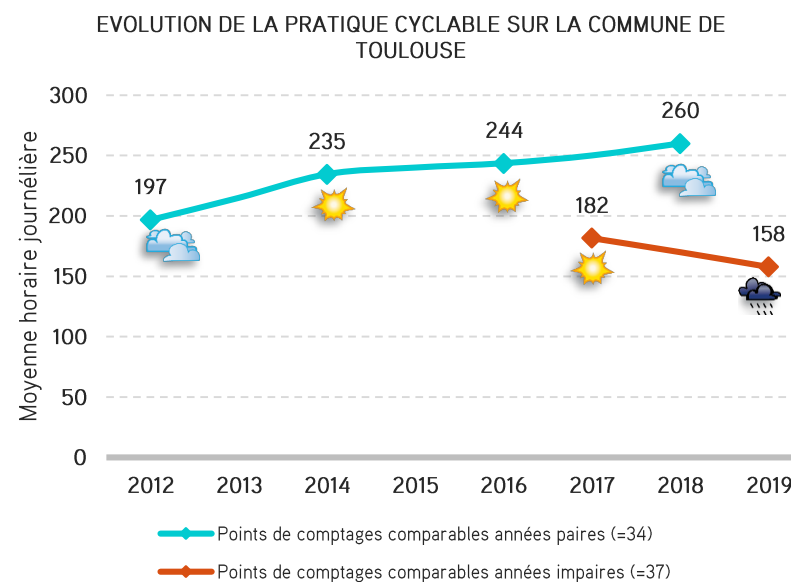
En 2020 :

Une moyenne en hausse de +32% depuis 2012 sur les points de comptages suivis sur Toulouse.

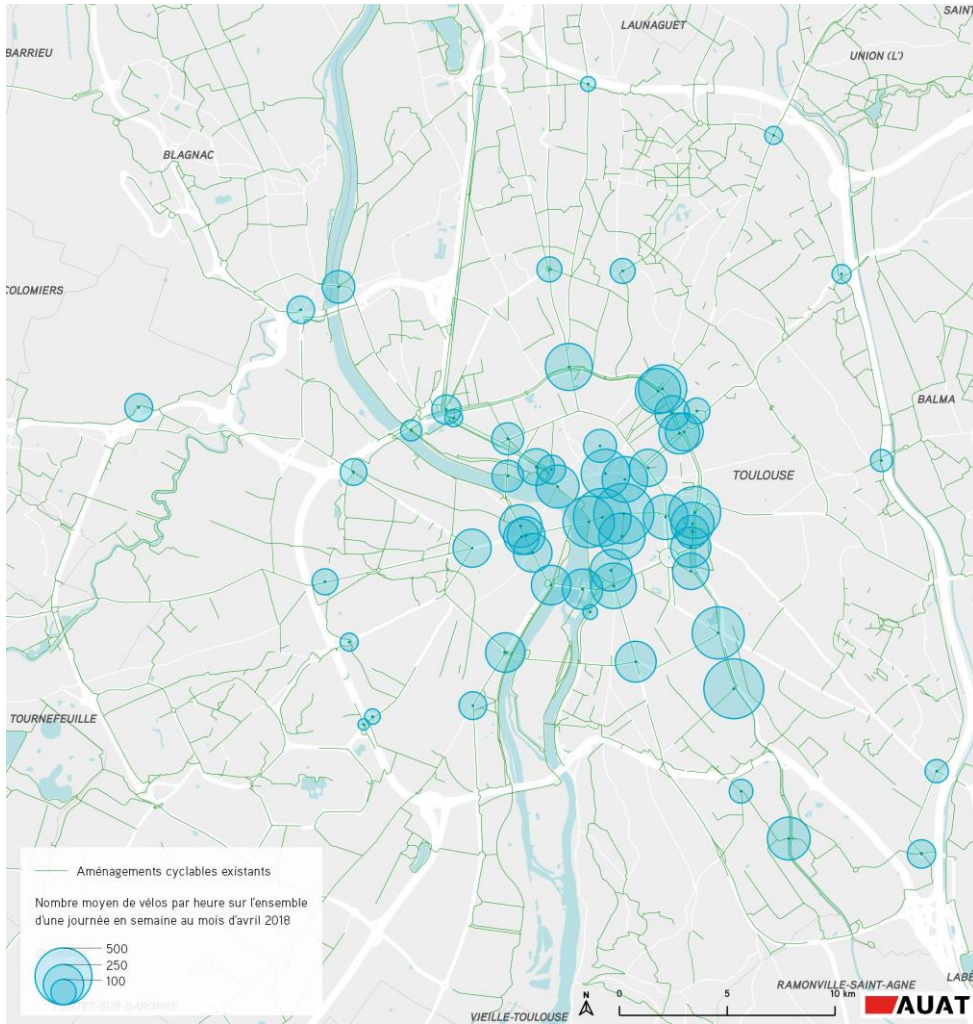
La pratique cyclable semble s'affirmer en centre-ville et le long d'axes cyclables (Canal, Garonne...). La dynamique est plus contrastée dans les secteurs plus éloignés comme les faubourgs ou les entrées de ville.



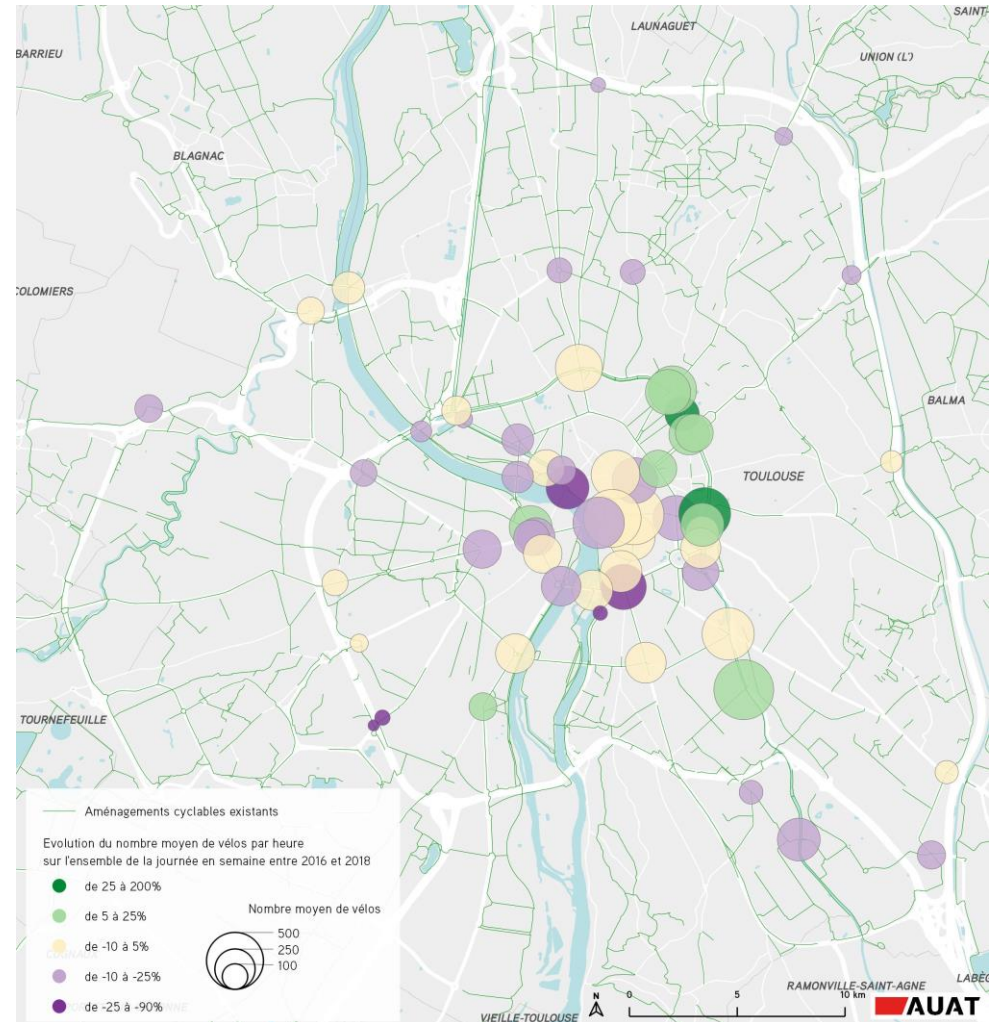
Localisation des compteurs permanents et points de comptages manuels - Toulouse Métropole



Suivi de la pratique cyclable - Toulouse Métropole



Comptages vélos en 2018 - Toulouse Métropole



Evolution des comptages vélos 2016-2018 - Toulouse Métropole

Les utilisateurs Géovélo

Point méthodologique : L'application Géovélo permet à ses utilisateurs de garder une trace des trajets effectués et de suivre leurs statistiques d'activité. Ces trajets enregistrés sont un réel outil d'aide à la décision partagé par Géovélo. Les données présentées ci-dessous sont récoltées grâce au partenariat entre Tisséo Collectivités et Géovélo depuis janvier 2021. Les données recueillies sont riches mais elles ne sont pas représentatives de l'ensemble de la pratique.

Les kilomètres parcourus à vélo par les utilisateurs Géovélo sont en constante augmentation depuis 2018.

En 2020, 247 000 km ont été comptabilisés via l'application. Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre d'utilisateurs de l'application Géovélo depuis 2018.

Ces données ne représentent pas l'entièreté des cyclistes mais elles confirment une tendance sur l'agglomération que l'on a pu observer dans les comptages effectués par Toulouse Métropole.

Plusieurs axes ressortent de l'analyse de fréquentation par voie :

- Le canal du Midi.
- Le pont Saint-Michel et le pont Pierre de Coubertin.
- Les allées Charles de Fitte.
- La rue de Metz.
- Les voies cyclables au bord de la Garonne.

Ces données corroborent les comptages effectués par Toulouse Métropole qui identifient aussi un nombre de cyclistes important sur ces axes.

Les données récoltées par Géovélo permettent d'évaluer la qualité de la voirie en fonction des vibrations ressenties par les cyclistes : 27% des voiries peuvent être considérées comme inconfortables pour un cycliste.

En 2020 :

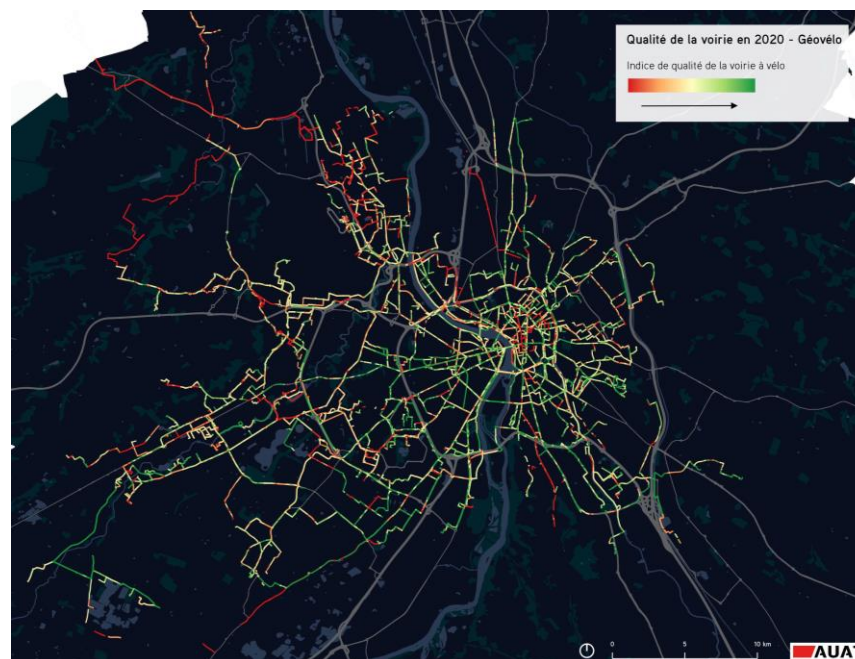
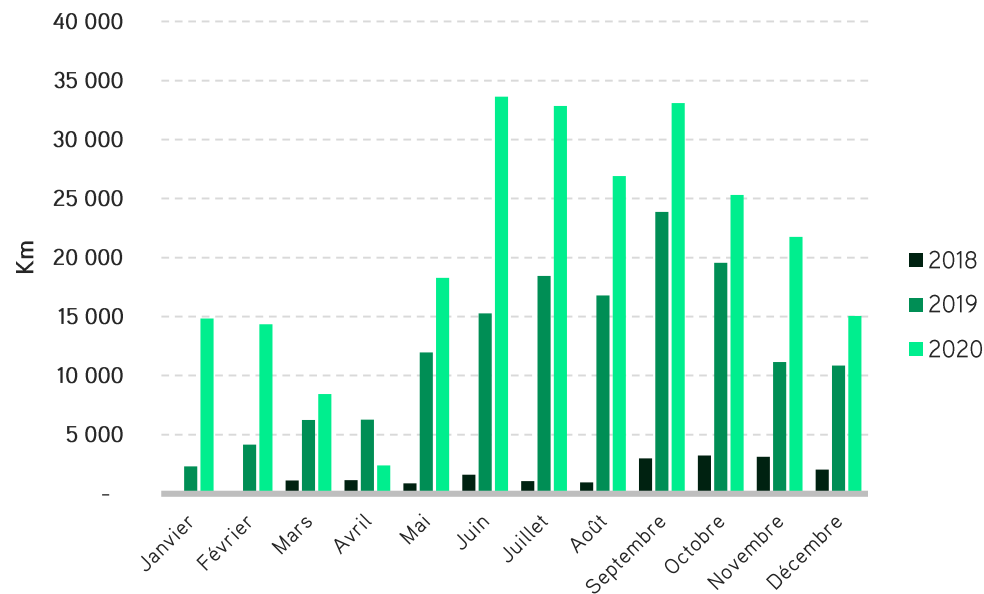
Une source de donnée de plus en plus utilisée qui atteste d'une hausse de la pratique.

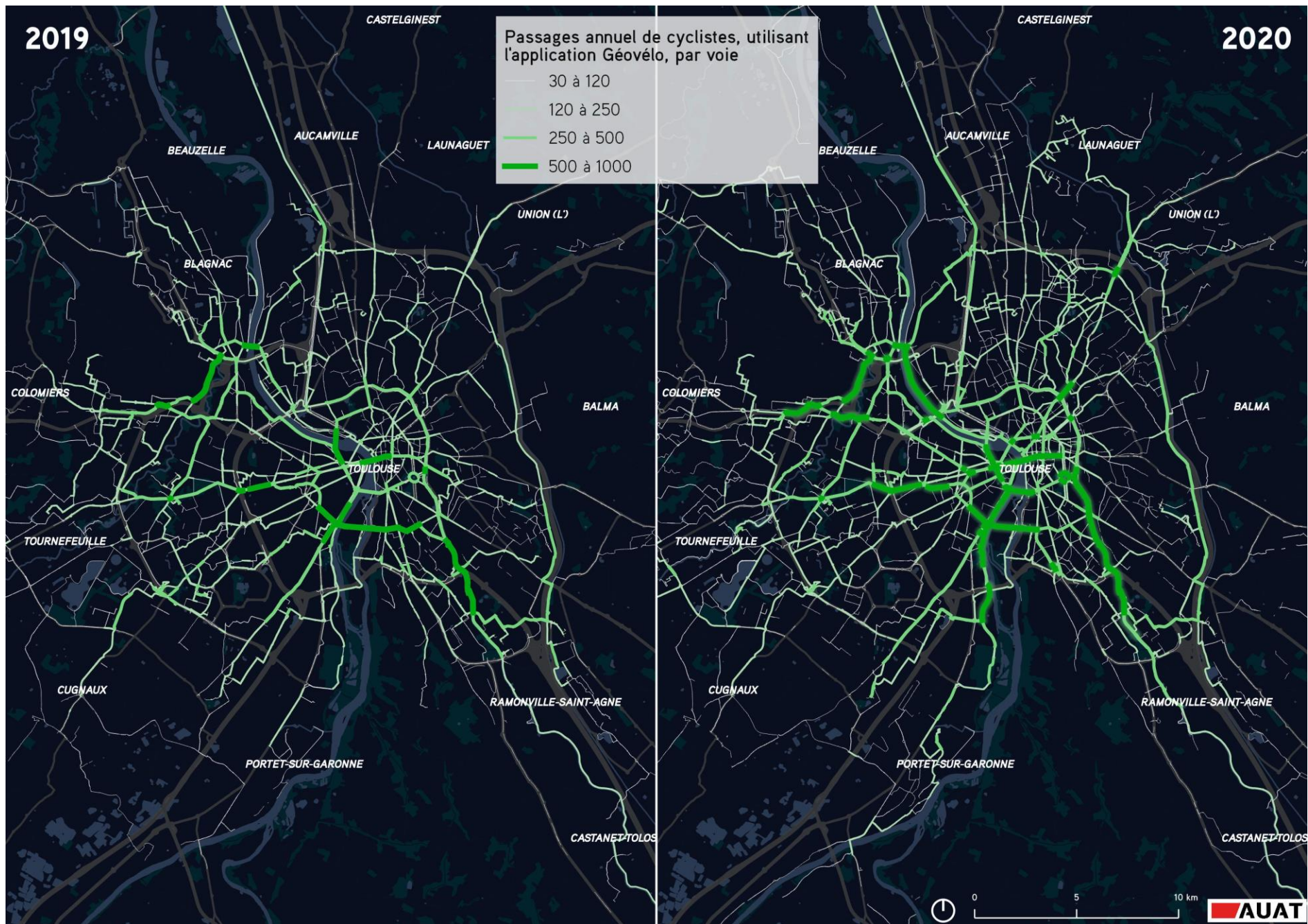
247 000km parcourus en 2020, soit +68% par rapport à 2019.

27% des voiries peuvent être considérées comme inconfortables à vélo

Des axes très fréquentés : le canal du Midi, la rue de Metz, les franchissements de la Garonne....

KILOMÈTRES PARCOURUS PAR LES UTILISATEURS GÉOVÉLO SUR L'AGGLOMERATION TOULOUSAINNE - GEOVELO





Intensité des flux vélo - Géovélo

Baromètre Tisséo 2020

Le baromètre Tisséo existe depuis 1990 et mesure annuellement l'usage, la perception et la satisfaction des services Tisséo par la population de l'agglomération. Il permet de réaliser, à partir de la vision clients, un bilan annuel de la performance et des axes de progrès de Tisséo. Les enquêtes sont réalisées à partir d'un fichier client utilisateurs Tisséo complétées par des enquêtes auprès d'un 'Access Panel' permettant de toucher une clientèle plus occasionnelle.

L'enquête 2020 a été réalisée du 2 au 21 novembre 2020. Chaque client mensuel était interrogé sur son usage du réseau Tisséo, sur la satisfaction globale du service et sur la satisfaction détaillée d'un seul mode (tiré aléatoirement parmi les modes utilisés lors des quatre dernières semaines). Au total, 1638 enquêtes web et 1203 enquêtes téléphoniques ont été réalisées en 2020.

Grands enseignements du baromètre Tisséo sur l'usage du vélo en 2020

Une image stable du vélo depuis 2017 qui reste toutefois moins bien perçue pour circuler dans l'agglomération que les transports en commun. On note par ailleurs une progression de la perception du vélo en périphérie. L'image du vélo est moins favorable pour les publics plus âgés (plus de 50 ans) alors qu'à l'inverse, celle-ci est en hausse auprès des jeunes.

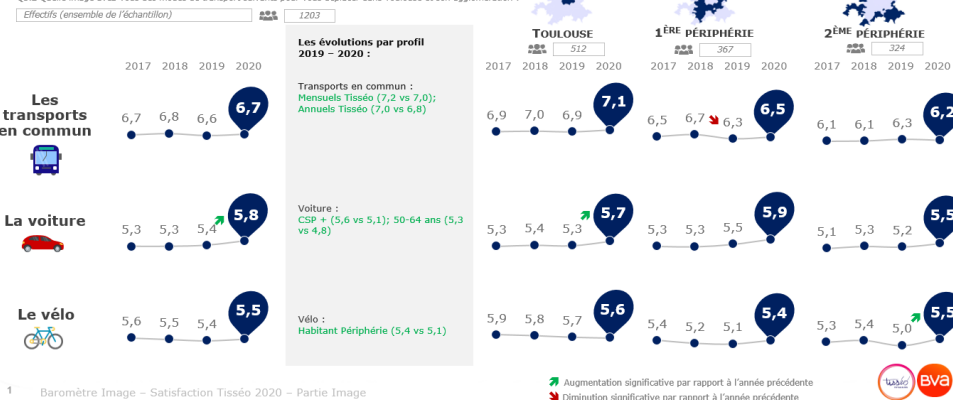
L'usage du vélo avait augmenté significativement en 2019 par rapport à l'année précédente. L'utilisation du vélo en 2020, qu'elle soit mensuelle ou annuelle, est légèrement moins importante qu'en 2019. A noter, que l'année 2020 a été fortement impactée par les conditions sanitaires et une baisse générale de la mobilité.

Cependant, l'utilisation mensuelle du vélo s'est fortement développée dans les territoires situés en périphérie alors que dans la commune centre son usage reste stable.

Parmi les utilisateurs du vélo, on trouve une part plus importante d'hommes et d'actifs avec un emploi qualifié de 'CSP +'.

Quelle image des modes de transport ?

Q3.2 Quelle image avez-vous des modes de transport suivants pour vous déplacer dans Toulouse et son agglomération ?

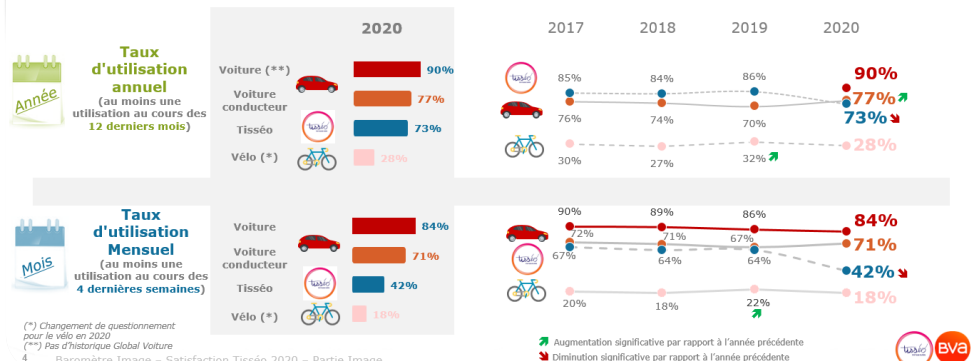


Quelle utilisation de la voiture et du vélo ?

Q2.1 Avez-vous utilisé au moins une fois AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS... ?

Q3.3 Avez-vous utilisé au moins une fois AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ou au mois d'Octobre avant le confinement... ?

Effectifs (ensemble de l'échantillon) : 1203

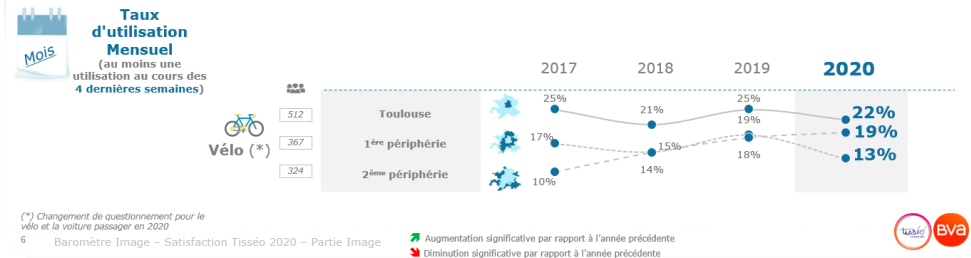


Quelle évolution de l'utilisation de la voiture et du vélo par territoire ?

Q3.7 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ou au mois d'Octobre avant le confinement, à quelle fréquence avez-vous utilisé... ?

M.6 Quels modes de transport INDIVIDUELS avez-vous utilisé AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ou au mois d'Octobre avant le confinement... ?

Effectifs



Extraits du baromètre 2020 Tisséo - Tisséo Collectivités & BVA

Les aménagements cyclables

Linéaire de réseau cyclable - Collectivités

Point méthodologique : Le linéaire d'aménagements cyclables réalisé est une donnée non-exhaustive qui fait l'objet d'une consolidation et d'une stabilisation annuelle de la part des collectivités. Le degré de précision de la donnée est ainsi différent suivant les sources. De plus, cette donnée et son historique ne sont pas disponibles pour la totalité des partenaires.

Le schéma directeur cyclable d'agglomération identifie quatre niveaux d'aménagements cyclables : 1. Réseau Express Vélo ; 2. Réseau cyclable d'agglomération ; 3. Réseau cyclable local ; 4. Réseau vert et loisir.

Le réseau cyclable des différentes intercommunalités évolue chaque année. En 2020, on compte un total de 1 350 km d'aménagements cyclables (réseau cyclable et réseau vert cumulés) recensés par les collectivités partenaires.

En adéquation avec le Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération, certains territoires ont pu identifier des maillons cyclables existants qui correspondent aux niveaux 1 et 2 du SDCA.

En 2020 :

211 km d'aménagements de niveau 1 correspondant au Réseau Express Vélo sont déjà cyclables mais ne garantissent pas actuellement des normes de REV.

158 km d'aménagements cyclables de niveau 2 correspondant réseau d'agglomération sont déjà cyclables.

En 2020 :

1 350 km d'aménagements cyclables existants au total.

211 km d'aménagements cyclables de niv. 1, Réseau Express Vélo, ne garantissant pas des normes REV dans l'immédiat.

158 km d'aménagements cyclables de niv. 2, réseau structurant d'agglomération.

Taux d'évolution dans les prochains observatoires

Aménagements cyclables existants en 2020 (en km)

	Toulouse Métropole	Muretain Agglo	Sicoval	Save-au-Touch	Coteaux de Bellevue
Pistes cyclables	283	39	10	40	Nc
Bandes cyclables	111	12	11	12	Nc
Voies partagées bus	18	0	0	0	Nc
Voies vertes	201	1	24	5	Nc
Autres (trottoir, contre-allée...)	33	20	9	19	Nc
TOTAL RESEAU CYCLABLE	646	72	54	76	Nc
Réseau vert	287	162	51	Nc	Nc
TOTAL RESEAU CYCLABLE + VERT	933	234	105	Nc	Nc
Zones apaisées (30 + rencontre)	807	134	Nc	Nc	Nc

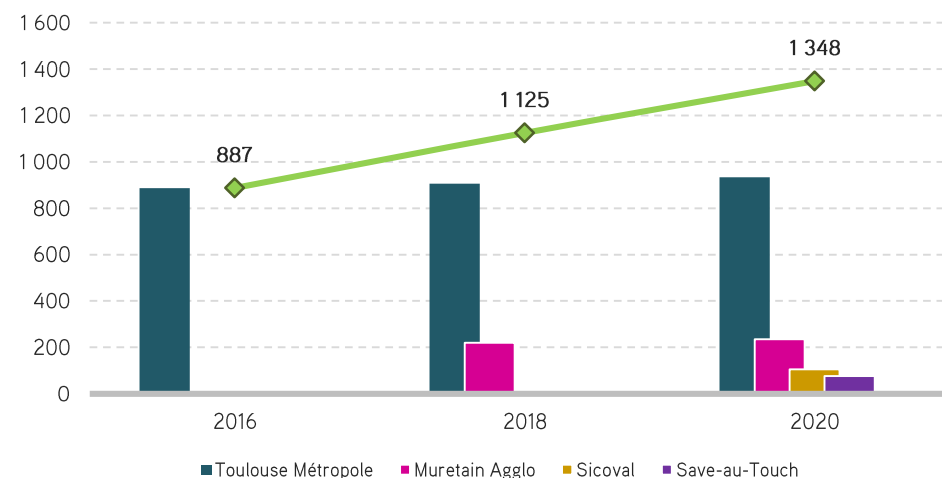
Aménagements cyclables existants en 2020 (en km)

	Toulouse Métropole	Muretain Agglo	Sicoval	Save-au-Touch	Coteaux de Bellevue
Niveau 1 REV*	174	38	0	Nc	Nc
Niveau 2 Structurant d'agglomération	147	9	2	Nc	Nc
Niveau 3 Communal/Local	326	26	52	Nc	Nc
Niveau 4 Loisir/Vert	287	162	51	Nc	Nc

* : Ne garantissent pas des normes REV

Aménagements cyclables existants recensés en 2020 par les collectivités

EVOLUTION DU LINÉAIRE CYCLABLE (EN KM) - COLLECTIVITÉS



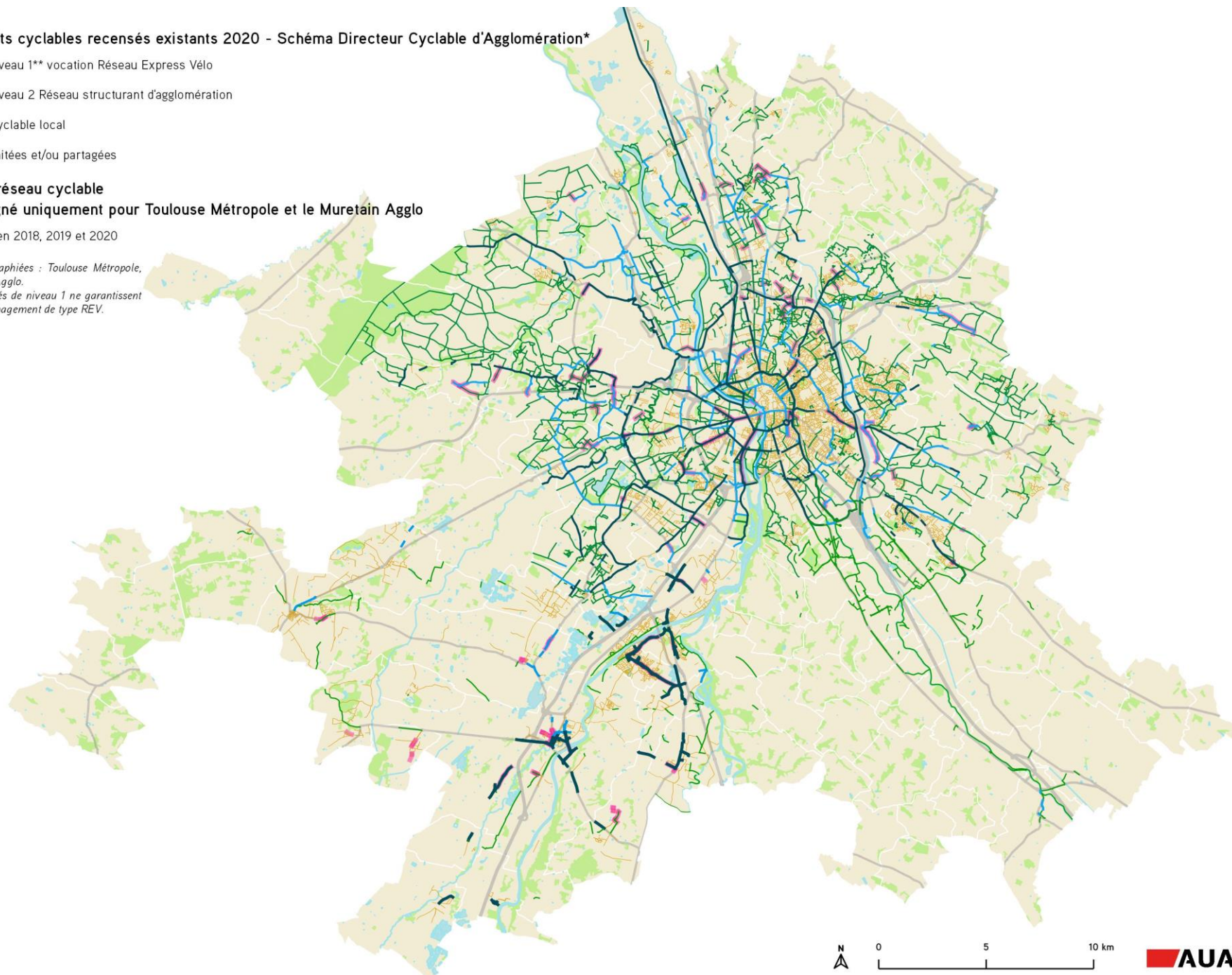
Aménagements cyclables recensés existants 2020 - Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération*

- Axe de niveau 1** vocation Réseau Express Vélo
- Axe de niveau 2 Réseau structurant d'agglomération
- Réseau cyclable local
- Zones limitées et/ou partagées

Evolution du réseau cyclable Détail renseigné uniquement pour Toulouse Métropole et le Muretain Agglo

- Réalisés en 2018, 2019 et 2020

* : Données cartographiées : Toulouse Métropole, Sicoval et Muretain Agglo.
** : Les axes identifiés de niveau 1 ne garantissent pas un niveau d'aménagement de type REV.



Linéaire de réseau cyclable - Géovélo

Point méthodologique : Les données présentées ci-dessous sont récoltées grâce au partenariat entre Tisséo Collectivités et Géovélo. Géovélo propose une cartographie consolidée du réseau cyclable à l'échelle du ressort territorial à partir, d'une des aménagements cyclables référencés par OpenStreetMap et, d'autre des données transmises par les territoires à Géovélo. Actuellement, cette cartographie est en cours de consolidation. De plus, la méthodologie de catégorisation et de calcul du linéaire d'aménagement cyclable est différente de celle utilisée par les collectivités.

L'application Géovélo permet d'obtenir une cartographie des aménagements cyclables déclarer par les usagers à l'échelle du ressort territorial.

En 2020, le réseau cyclable recensé est de 1 688 kilomètres.

En comparaison avec l'année précédente, ce chiffre a augmenté de 9%.

Il est composé de :

- 59% de pistes cyclables.
- 12% de bandes cyclables.
- 18% de voies vertes.

On peut estimer que 77% du réseau cyclable d'agglomération est séparé physiquement de la circulation automobile avec un aménagement hors chaussée et donc séparé de la circulation automobile (pistes cyclables et voies vertes).

En 2020 :

1 688 kilomètres d'aménagements cyclables

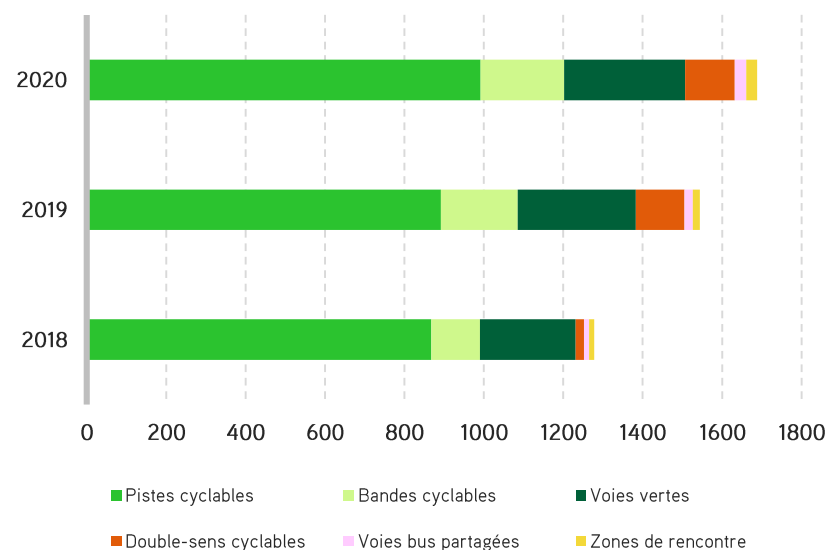
Une évolution de +9% par rapport à l'année précédente.

77% du réseau cyclable d'agglomération est séparé physiquement de la circulation automobile (aménagement hors chaussée).

Linéaire d'aménagements cyclables (en km) recensé par Géovélo

	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020
Pistes cyclables	868	892	992	+11%
Bandes cyclables	122	193	210	+9%
Voies vertes	241	298	305	+2%
Double-sens cyclables	21	122	125	+2%
Voies bus partagées	13	21	29	+38%
Zones de rencontre	13	18	27	+50%
Total	1278	1544	1688	+9%

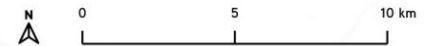
EVOLUTION DU LINÉAIRE D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES (EN KM) - GÉOVÉLO





Aménagements cyclables existants - 2020 (Géovélo / OSM)

- Pistes cyclables
- Bandes cyclables
- Couloirs bus partagés
- Voies vertes
- Zones limitées, partagées
- Autres cheminements vélo



Les aménagements cyclables temporaires

A la sortie du premier confinement, afin de favoriser les modes actifs lors de la reprise des mobilités, Toulouse Métropole a mis en place plusieurs kilomètres d'aménagements cyclables temporaires aussi appelés 'Coronapistes'.

En 2020, 12 km d'aménagements cyclables temporaires ont été réalisés :

- Avenue Etienne Billières, Toulouse.
- Boulevard Silvio-Trentin et boulevard de Suisse, Toulouse.
- Avenue Paul Séjourné, Toulouse.
- Avenue Honoré Serres, Toulouse.
- Avenue Jean-Rieux, Toulouse.
- Avenue de Tabar, Toulouse.
- Avenue Bazerque, Toulouse.
- Route de Saint-Simon, Toulouse.
- Avenue Lucien Servanty, Blagnac.
- Boulevard du Corps-Franc Pommiès et Boulevard Calvet, Colomiers.

Les aménagements de ces axes ne sont pas uniformes mais on retrouve sur chacun d'eux les mêmes principes qui permettent de sécuriser l'usager : transformation d'une 2x2 en 2x1 voie, réduction des largeurs de voies automobiles, création ou élargissement de bandes cyclables, utilisation de potelets séparatifs...

Plusieurs aménagements ont été pérennisés :

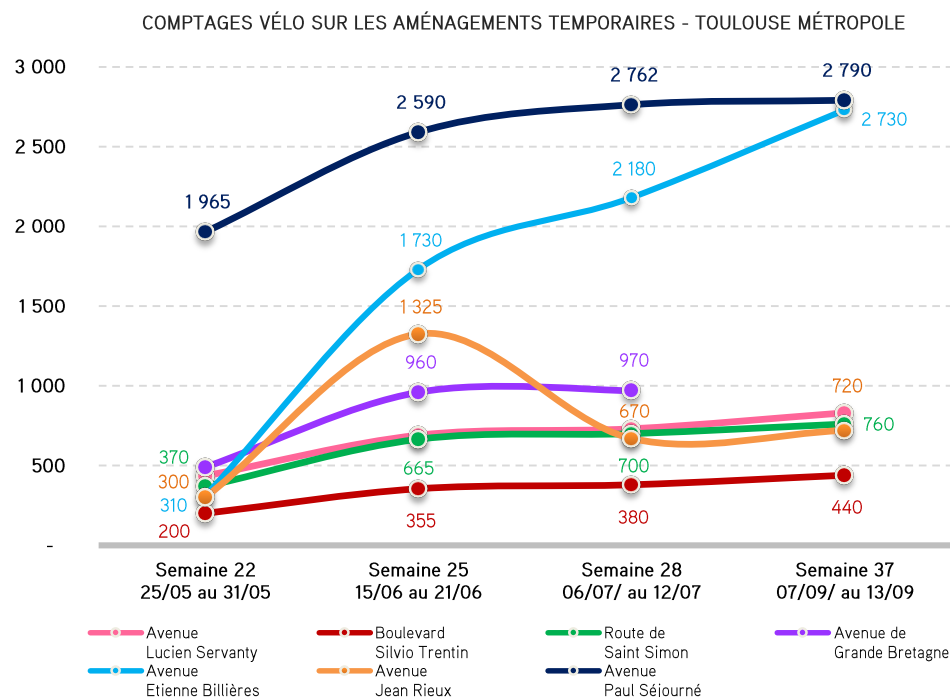
- Avenue Etienne Billières : bande cyclable dans un sens (vers patte d'oie) + couloir de bus/vélo dans l'autre sens.
- Route de Saint-Simon : couloirs bus/vélo dans chaque sens entre la place Male et la rue du Lot.
- Avenue de Grande-Bretagne : bandes cyclables dans chaque sens entre le bd. Koenig et la Cartoucherie.
- Boulevard Silvio Trentin : bandes cyclables dans chaque sens entre le n°104 côté Barrière de Paris et le ch. de Prat Long.
- Boulevard de Suisse : bandes cyclables entre ch. Sang de Serp et Elche.
- Avenue Servanty à Blagnac : bandes cyclables protégées.

- Avenue Jean Rieux : bandes cyclables entre la voie ferrée et le canal dans le sens montant (à venir).

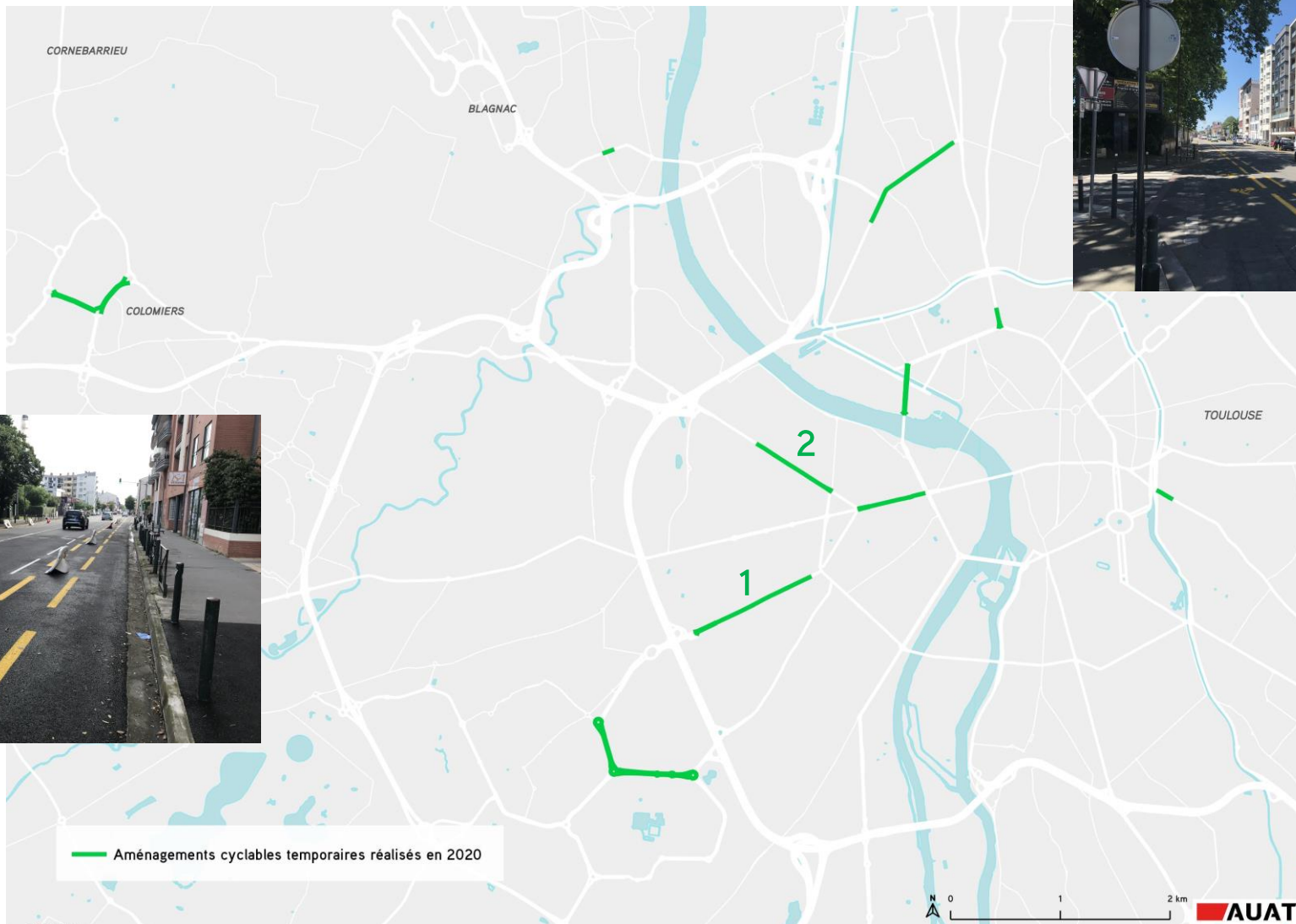
Quatre campagnes de comptages ont été menées en 2020 par Toulouse Métropole pour suivre la pratique cyclable sur les aménagements temporaires : du 25 au 31/05, du 15 au 21/06, du 06 au 12/07 et du 07 au 13/09.

En comparant les relevés de la première semaine à la dernière semaine de comptage, la tendance générale est à la hausse avec des évolutions importantes :

- +42% avenue Paul Séjourné à Toulouse (+825 vélos).
- +91% avenue Lucien Servanty à Blagnac (+400 vélos).
- +105% route de Saint-Simon à Toulouse (+390 vélos).
- +120% boulevard Silvio-Trentin à Toulouse (+240 vélos).
- +780% avenue Etienne Billières à Toulouse (+2 400 vélos).



Comptages vélo sur les aménagements temporaires - Toulouse Métropole



1 Route de Saint-Simon, Toulouse



2 Avenue de Grande-Bretagne, Toulouse



Aménagements temporaires réalisés à Toulouse Métropole – AUAT / Géovélo

Le stationnement vélo

Les parkings vélos à accès règlementé

Dans les gares

Des 29 gares du ressort territorial, 15 sont équipées d'une offre de stationnement vélo à accès règlementé. En 2020, on compte 1 130 places de stationnement vélo à accès règlementé dans les gares du ressort territorial.

Dans les pôles d'échanges multimodaux

Parmi les pôles d'échanges multimodaux gérés par Tisséo Collectivités 8 d'entre eux possèdent un parking vélos à accès règlementé. En 2020, on compte 474 places de stationnement vélo à accès règlementé en pôles d'échanges multimodaux (dont la Station V située à Labège).

Dans les parkings en ouvrage

Sur la métropole de Toulouse, 11 parkings en ouvrage proposent une offre de stationnement vélo. En 2020, on compte 674 places de stationnement vélo situées dans un parking en ouvrage sur le territoire de Toulouse Métropole.

Le stationnement vélo sur voirie

Le stationnement vélo sur voirie continue de se développer en 2020 à l'échelle de chaque intercommunalité. La donnée n'est pas complète et n'existe pas pour tous les territoires. En 2020, on compte notamment :

- Toulouse Métropole : 10 861 places de stationnement vélo sur voirie recensées (564 places supplémentaires par rapport à 2019).
- Sicoval : 460 places de stationnement vélo sur voirie recensées (données non-exhaustives).

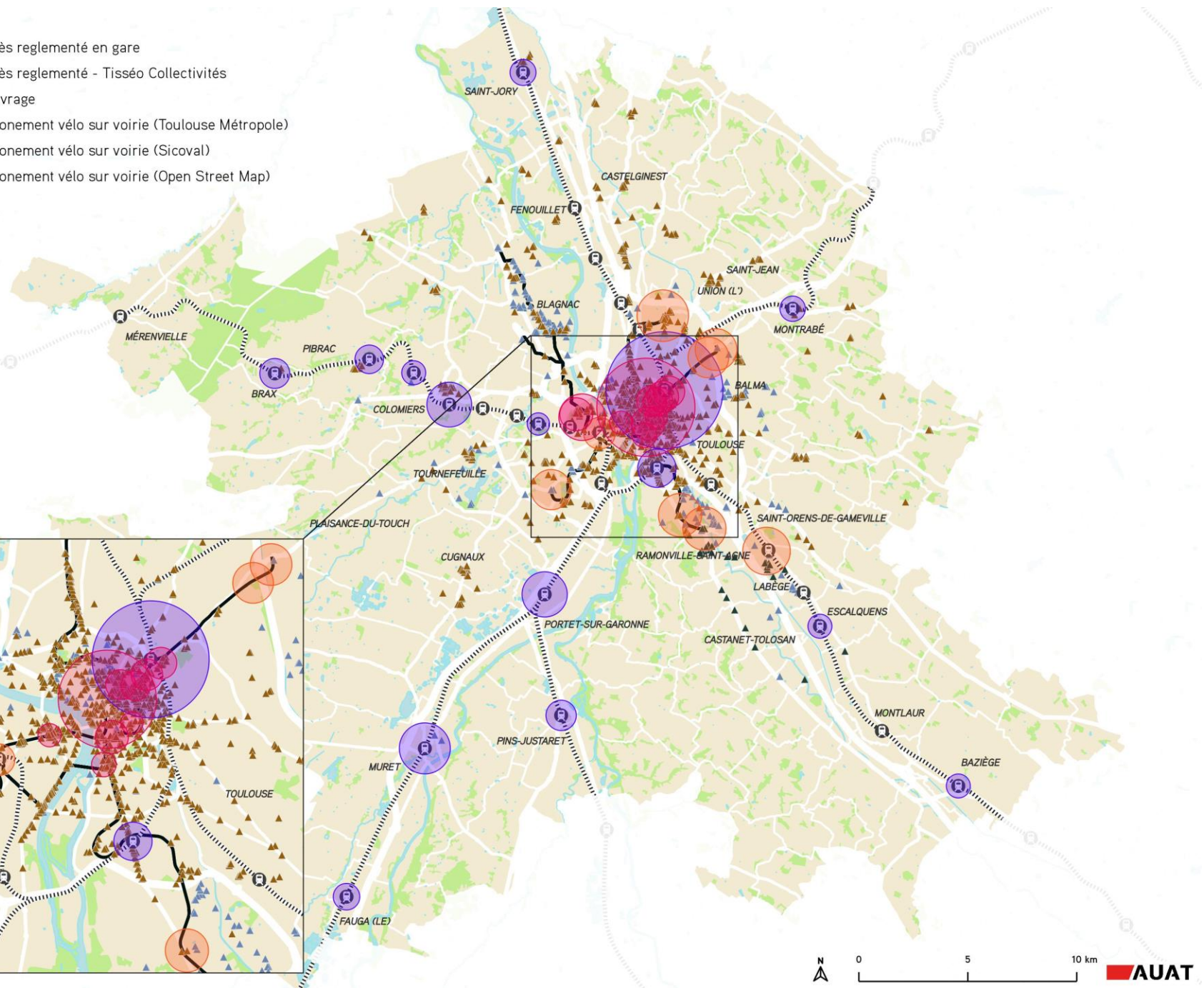
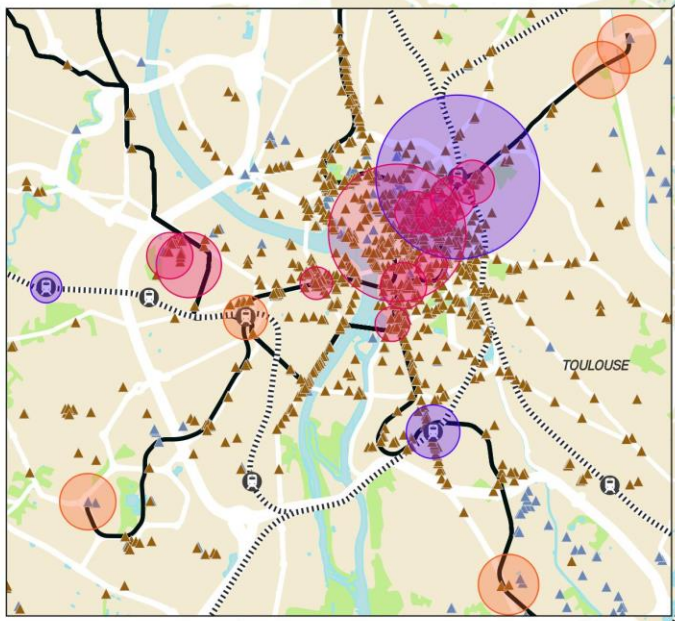
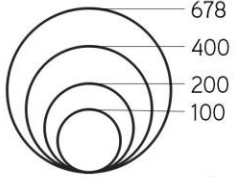
OpenStreetMap, à l'aide de sa communauté de contributeurs, permet d'obtenir un échantillon supplémentaire de données sur le stationnement vélo. Selon le recensement (non-exhaustif) d'OpenStreetMap, on compte 6 220 emplacements de stationnement vélo sur voirie en 2020.

		Box vélos	Consigne collective	Nombre de places sécurisées
Dans les gares SNCF SNCF Gares & Connexions	Baziège	4		4
	Brax - Léguevin	15		15
	Colomiers	10	56	66
	Colomiers Lycée International	4		4
	Escalquens	4		4
	Gallieni Cancéropôle	0		0
	Labège Innopole (Station V)	0	80	80
	Labège Village	0		0
	Lardenne	2		2
	Le Fauga	8		8
	Le Toec	0		0
	Les Ramassiers	0		0
	Montaudran	0		0
	Montlaur	0		0
	Montrabé	6		6
	Muret	24	72	96
	Pibrac	12		12
	Pins-Justaret	16		16
	Portet Saint-Simon	12	56	68
	Saint-Agne	0	40	40
Saint-Cyprien Arènes	4	20	24	
Saint-Jory	7		7	
Toulouse Matabiau		678	678	
TOTAL	128	1 002	1 130	
Dans les pôles d'échanges multimodaux Tisséo Collectivités	Argoulets		54	54
	Balma Gramont		50	50
	Arènes		20	20
	Basso Cambo		50	50
	Ramonville		60	60
	Borderouge		100	100
	Paul Sabatier		60	60
	Labège - Station V		80	80
TOTAL		474	474	
Dans les parkings en ouvrage Toulouse Métropole	Capitole		467	467
	Carmes		24	24
	Du Barry		24	24
	Jean-Jaurès		15	15
	Marengo		20	20
	Matabiau Ramblas		20	20
	Raymond Badiou		75	75
	Saint-Cyprien		4	4
	Saint-Etienne		3	3
	Saint-Michel		6	6
Victor Hugo		16	16	
TOTAL		674	674	
TOTAL	128	2 150	2 278	

Offre de stationnement vélo en accès règlementé existante en 2020

- Parkings vélo à accès réglementé en gare
- Parkings vélo à accès réglementé - Tisséo Collectivités
- Parkings vélo en ouvrage
- ▲ Emplacements stationnement vélo sur voirie (Toulouse Métropole)
- ▲ Emplacements stationnement vélo sur voirie (Sicoval)
- ▲ Emplacements stationnement vélo sur voirie (Open Street Map)

Nombre de places



La fréquentation des parkings vélos en accès règlementé

Point méthodologique : La donnée présentée ici, la fréquentation des parkings vélos en accès règlementé, correspond aux validations effectuées dans les parkings vélos Tisséo. Une validation avec la carte Pastel correspond à une entrée dans le parc à vélos et peut différer du nombre total d'utilisations.

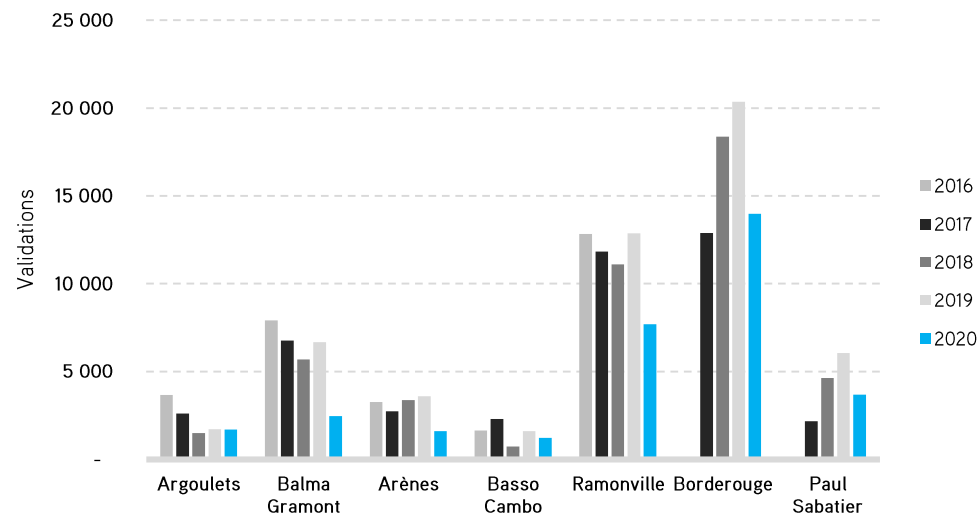
Les parkings vélos à accès règlementé situés en pôles d'échanges Tisséo

Entre 2017 et 2019, des dynamiques contrastées avaient été observées :

- Les parkings vélos de Borderouge, Paul Sabatier, Ramonville et Arènes voient leurs fréquentations augmenter de : +58%, +179%, +9% et +31% entre 2017 et 2019.
- Les parkings vélos de Basso Cambo et des Argoulets voient leurs fréquentations baisser de : -31% et -34% entre 2017 et 2019.
- Le parking vélo de Balma Gramont connaît une évolution stable entre 2017 et 2019.

En 2020, une baisse générale de la fréquentation est observée, expliquée par le contexte national de crise sanitaire liée à la COVID-19 et aux multiples confinements qui ont limités les mobilités et particulièrement les transports en commun.

FRÉQUENTATION DES PARKINGS VELOS TISSÉO - TISSÉO COLLECTIVITÉS



	Fréquentation des parkings vélos Tisséo - Tisséo Collectivités		
	Evolution 2017-19	Evolution 2019-20	Evolution 2017-20
Argoulets	-34%	-1%	-35%
Balma Gramont	-1%	-63%	-63%
Arènes	31%	-55%	-42%
Basso Cambo	-31%	-24%	-47%
Ramonville	9%	-40%	-35%
Borderouge	58%	-31%	8%
Paul Sabatier	179%	-39%	70%
Vélo station Matabiau		-48%	



Parc à vélos Tisséo - Tisséo Collectivités



Parc à vélos Tisséo de Ramonville - Tisséo Collectivités

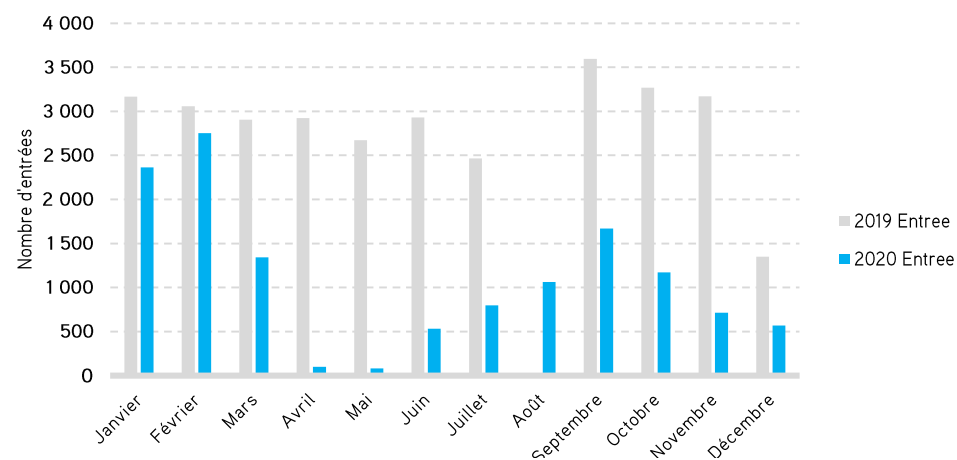
La vélostation de la gare de Toulouse-Matabiau

A l'image des parkings vélos à accès réglementé du réseau Tisséo, la vélostation de la gare Toulouse-Matabiau a elle aussi été fortement impactée par la crise sanitaire de 2020. Elle comptabilise 13 149 entrées, soit -58% par rapport à 2019 (31 510 entrées en 2019).

Pour l'année 2019, en conditions habituelles, la vélostation est fréquentée en moyenne par 95 personnes par jour soit 2 626 entrées en moyenne par mois.

En 2020, elle ne compte plus, en moyenne que 36 personnes par jour et seulement 1 096 entrées par mois.

FRÉQUENTATION DE LA VÉLOSTATION DE LA GARE TOULOUSE-MATABIAU - VELOSTATION



Fréquentation de la vélostation en gare de Toulouse Matabiau - Vélostation EFFIA

En 2020 :

- 1 050 places de stationnement à accès réglementé en gare
- 474 places de stationnement à accès réglementé en pôles d'échanges
- 674 places de stationnement en parking en ouvrage

Une augmentation de la fréquentation de trois des parkings vélos Tisséo entre 2017 et 2019.

Une baisse de la fréquentation des parkings vélos en 2020 due au contexte sanitaire.



Vélostation en gare de Toulouse Matabiau - AUAT

Les accidents à vélo

L'accidentologie des cyclistes et des utilisateurs d'EDPM

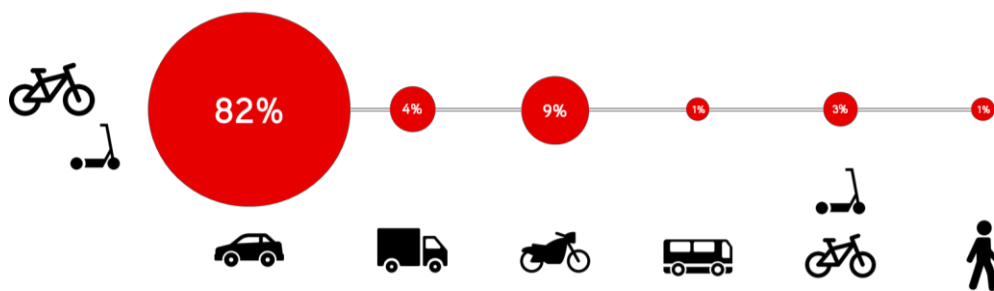
Point méthodologique : Les données proviennent de la DDT 31 et correspondent aux accidents impliquant un vélo, un VAE ou un Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) où la police est intervenue. A noter, une hausse de l'accidentalité en absolu peut être une résultante d'une hausse de pratique mais ces données ne suffisent pas à conclure sur un éventuel enjeu de sécurité routière.

Depuis 4 ans, 329 accidents impliquant des vélos ou un EDPM ont été recensés à l'échelle du ressort territorial.

Depuis 2017, le nombre d'accidents a été en légère augmentation.

Au regard de la gravité, depuis 2017 le nombre de blessés légers est stable alors que le nombre d'hospitalisés et de tués sont en augmentation.

En 2020, on compte 76 accidents impliquant un cycliste ou EDPM à l'échelle du schéma directeur cyclable d'agglomération. Ce chiffre est en diminution par rapport aux années précédentes.



Détails des modes impliqués dans des accidents à vélo (dont VAE) et en EDP en 2020 à l'échelle du PDU - DDT 31

En 2020 :

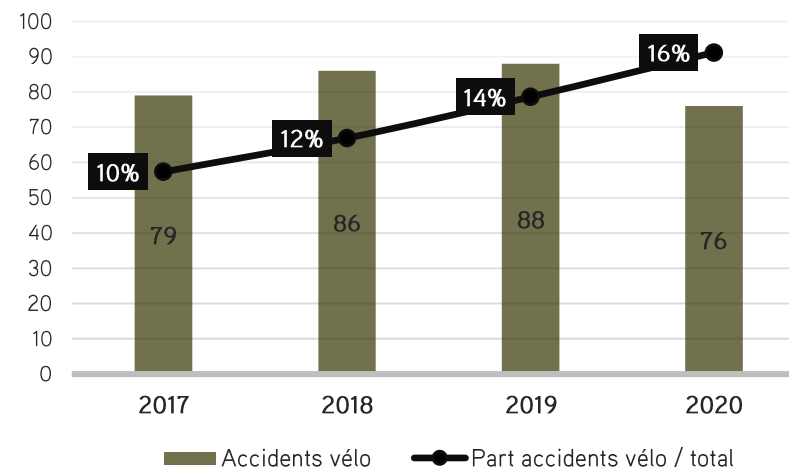
76 accidents impliquant un cycliste.

Un chiffre en augmentation depuis 4 ans à l'exception de l'année 2020.

Une part d'accidents vélo parmi tous les accidents qui est en augmentation depuis 4 ans.

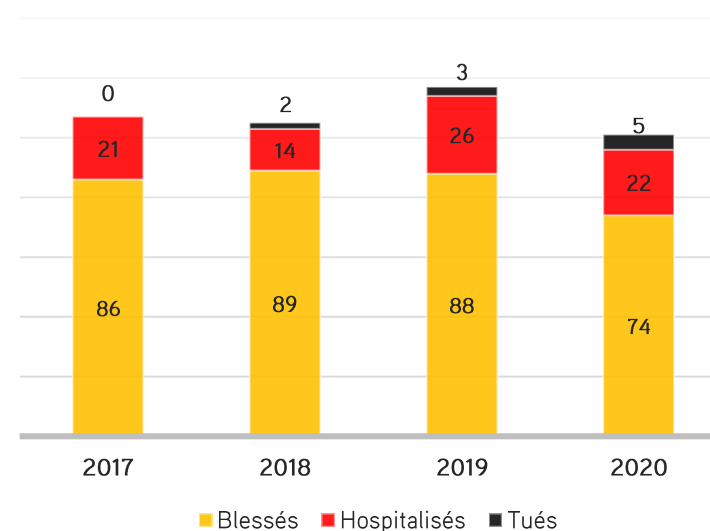
82% des accidents vélos implique une voiture.

SUIVI DES ACCIDENTS À VÉLO - Echelle PDU

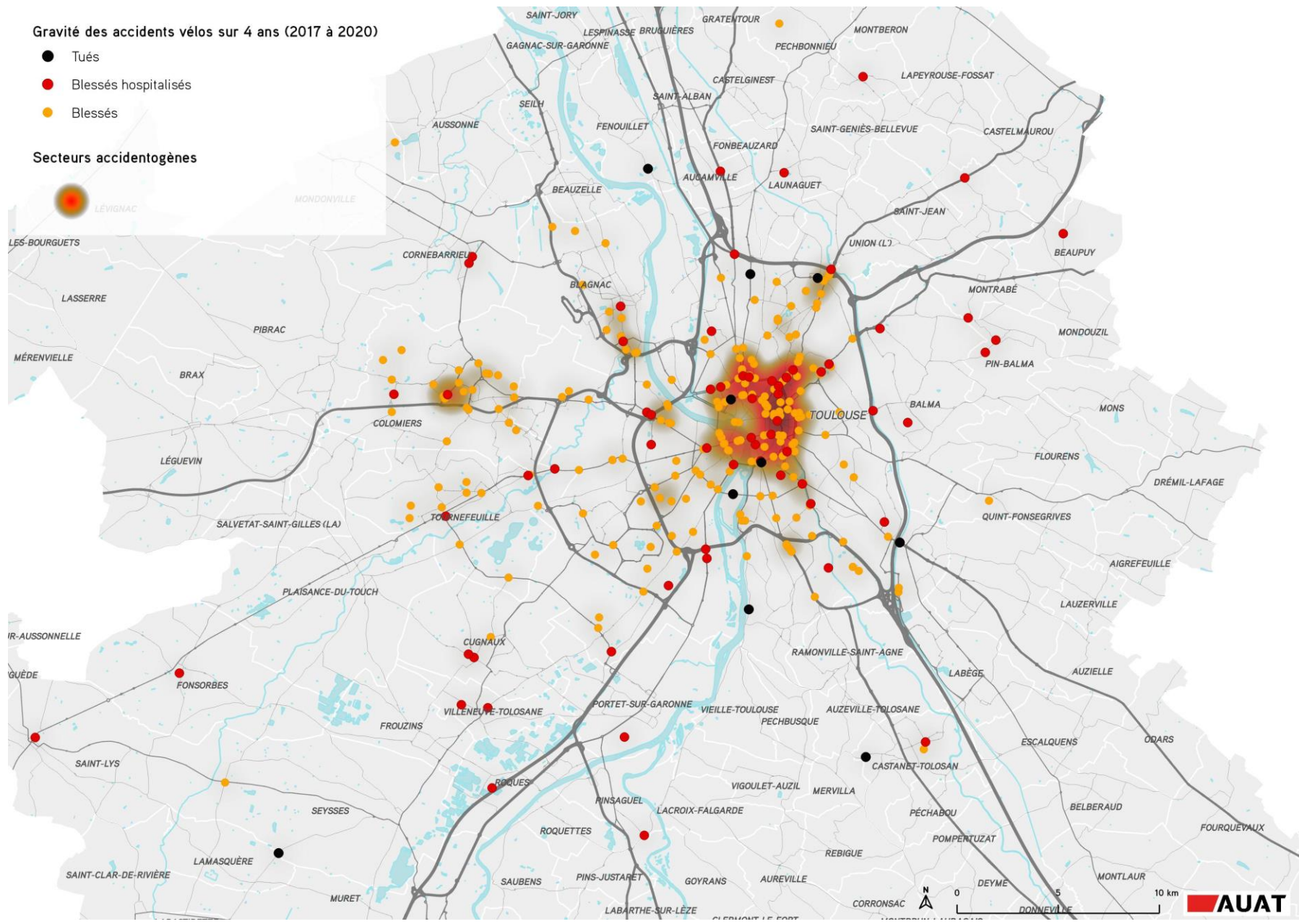


Suivi des accidents à vélo - DDT 31

DETAILS DES ACCIDENTS À VÉLO - Echelle PDU



Détails par gravité des accidents à vélo - DDT 31



Source 2 Localisations des accidents vélos de 2017 à 2020 - DDT31

Les vols de vélo

Les vols de vélo dans les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille

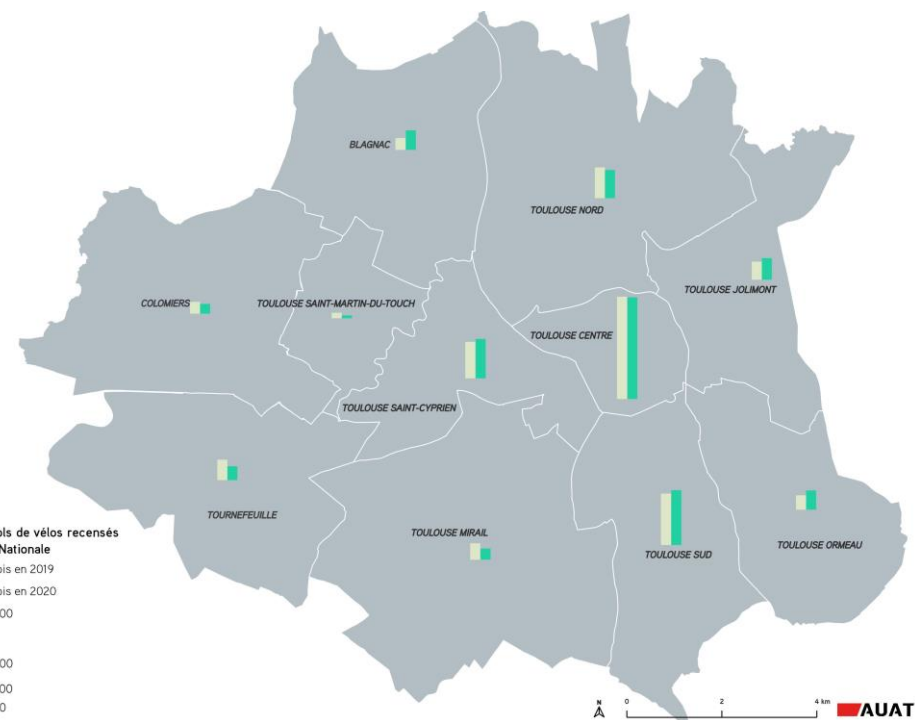
Point méthodologique : ces statistiques correspondent aux plaintes que la Police Nationale réceptionne et traite. Celles-ci sont récupérées uniquement pour les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille (pas de données sur le reste du périmètre, sous la responsabilité de la Gendarmerie Nationale). Attention, les données présentées ci-dessous sont non-exhaustives et peuvent subir des biais relatifs à la collecte de la donnée : il est estimé au niveau national que la moitié des vélos volés font l'objet d'une plainte.

Volume et évolution des vols de vélos en 2019 et 2020 par secteurs

Entre 2019 et 2020, le nombre de vélos volés est stable dans le contexte particulier de 2020 (confinements, couvre-feux...).

3 368 vélos ont été volés sur les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille en 2020, +2% par rapport à 2019. Le nombre de VAE volés a augmenté en passant de 10 à 14% du total de vélos volés entre 2019 et 2020, une évolution en corrélation avec l'essor des ventes de VAE à l'échelle nationale.

Sur l'ensemble des vols de vélos recensés, 45% ont été volés dans un espace privé (domicile, lieux privés...).

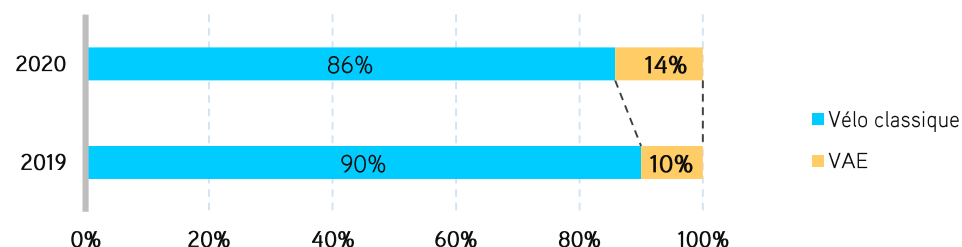


Vols de vélos pour les communes de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Tournefeuille - Police Nationale

	Nombre de vols de vélos		
	Vélo classique	Vélo à assistance électrique (VAE)	Total
2019	2 982	333	3 315
2020	2 889	479	3 368

Evolution 2019-20

- Vélos classiques : -3%
- VAE : +44%
- Total : +2%

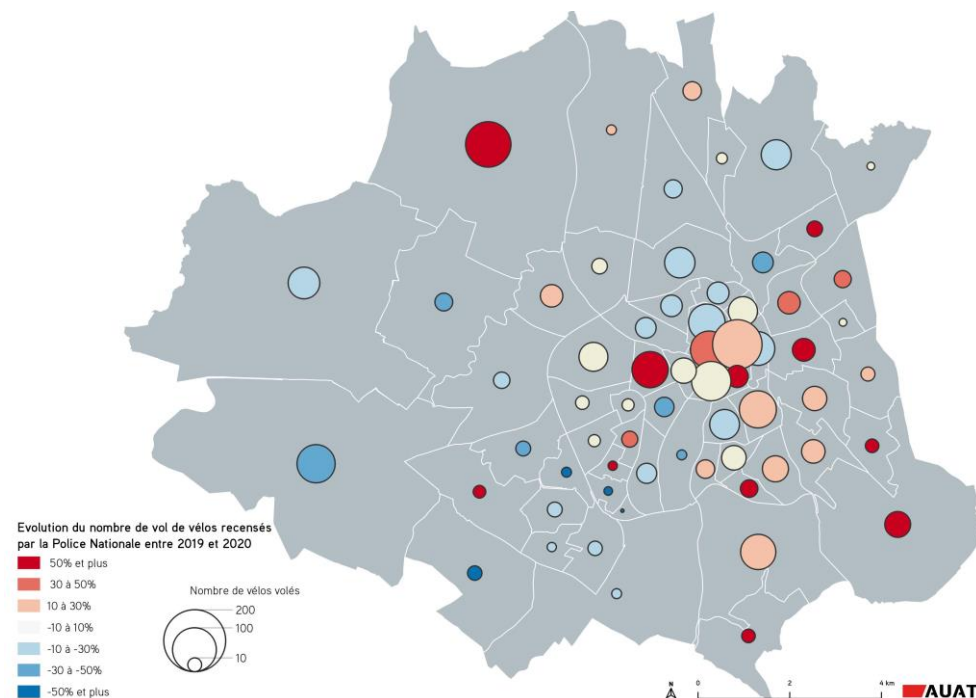


Détails par quartiers

Une analyse plus fine a été menée sur les vols de vélos, celle-ci nous permet d'avoir un détail, non-exhaustif, à l'échelle des quartiers de Toulouse.

Plusieurs constats ressortent à cette échelle :

- Le centre-ville de Toulouse est le secteur avec le volume le plus important de vélos volés, à savoir 812 vols en 2020.
- Une évolution contrastée depuis 2019 dans le centre-ville. Certains secteurs voient leur de vols augmenter (Saint-Georges, Capitole...) alors que dans d'autres ce volume stagne voire baisse (Arnaud-Bernard, Saint-Aubin...).
- Concernant les secteurs situés en périphérie du centre de Toulouse, on constate une tendance à la hausse pour les secteurs situés à l'Est et au Sud-Est (La Terrasse, Montaudran, Guilhemery...).
- A l'inverse, pour les communes de Tournefeuille, Colomiers et les secteurs situés à l'ouest du centre-ville de Toulouse, le nombre de vols de vélo recensés est en légère baisse par rapport à 2019.
- Une évolution assez importante du nombre de vols recensés à Blagnac entre 2019 et 2020 (94 vélos en 2019 contre 156 en 2020).



Vols de vélos pour les communes de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Tournefeuille - Police Nationale

En 2020 :

3 368 vélos volés recensés dans les communes de Toulouse, Blagnac, Colomiers et Tournefeuille ; dont 14% sont des VAE.

45% des vélos volés l'ont été dans un espace privé.

Un nombre de vols quasiment équivalent à celui recensé en 2019 (+2%).

Un volume important de vélos volés dans le centre-ville de Toulouse.

	Secteurs	11 mois en 2019	11 mois en 2020	Evolution 2019-20
DIVISION TOULOUSE RIVE DROITE	Centre	817	812	-1%
	Jolimont	145	172	+19%
	Ormeau	116	154	+33%
	Nord	246	225	-9%
	Sud	411	439	+7%
	TOTAL Division Rive Droite	1735	1802	+4%
DIVISION TOULOUSE RIVE GAUCHE	Mirail	132	90	-32%
	Bagatelle	89	82	-8%
	Saint Cyprien	293	314	+7%
	TOTAL Division Rive Gauche	514	486	-5%
DIVISION OUEST	Blagnac	94	156	+66%
	Saint Martin du Touch	44	24	-45%
	Colomiers	96	78	-19%
	Tournefeuille	164	112	-32%

Vols de vélos pour les communes de Toulouse, Colomiers, Blagnac et Tournefeuille - Police Nationale

Les services vélo

Les opérateurs de vélo en libre-service

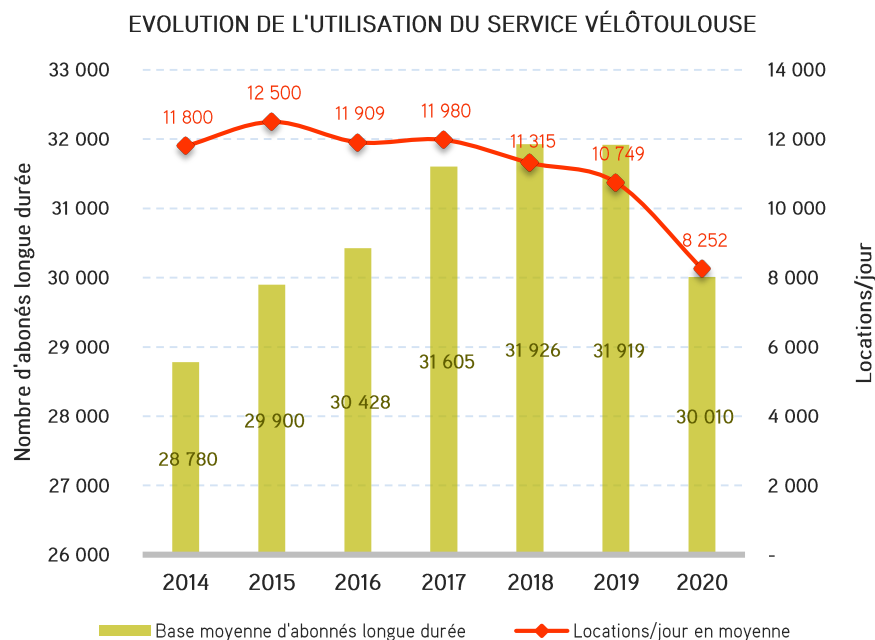
VélôToulouse

Le service VélôToulouse est implanté sur la commune de Toulouse depuis 2007. Il compte en 2020, 287 stations ouvertes 24h/24 pour un total de 2 600 vélos disponibles.

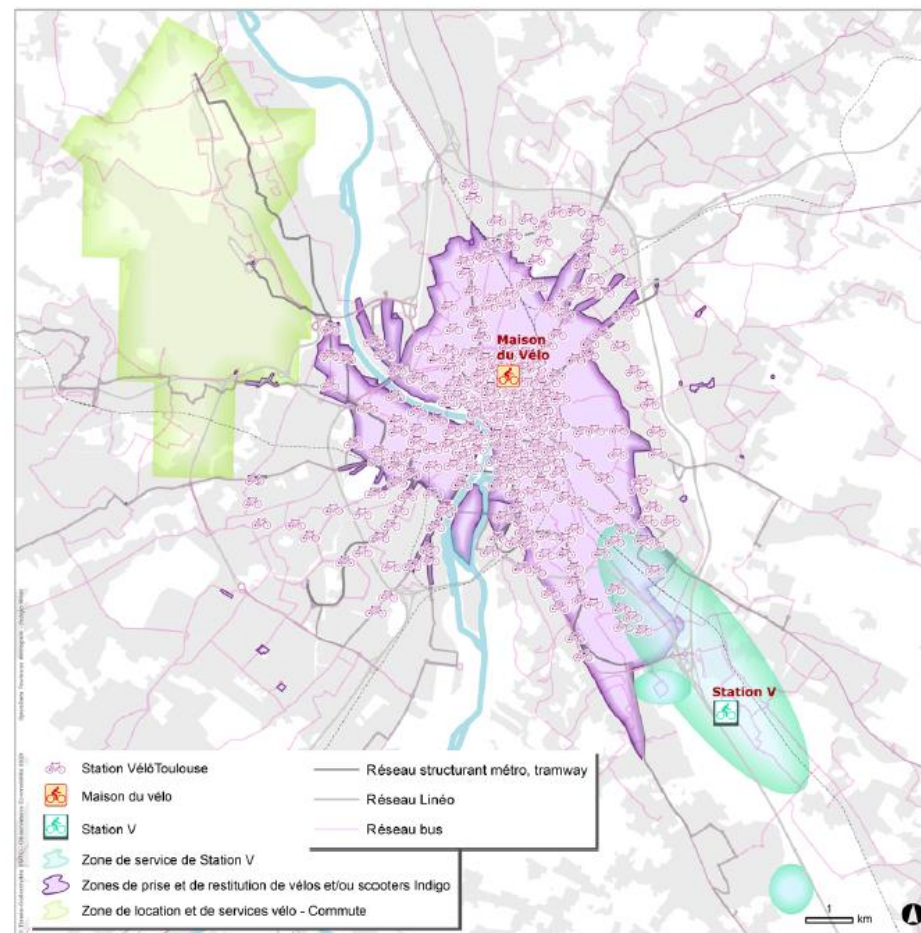
Il existe différentes formules pour bénéficier de ce service : des locations courte ou très courte durée, ou un abonnement hebdomadaire/mensuel/annuel.

Indigo Weel

Le service Indigo Weel est présent sur la commune de Toulouse depuis 2018. Les vélos partagés sont en « free-floating » et non-organisés par la collectivité. Ils n'ont donc pas de stations mais sont répartis librement dans le centre-ville et les faubourgs Toulousains. En 2020, 1 243 vélos Indigo Weel sont disponibles en free-floating.



Abonnées et locations journalières au service VélôToulouse - VélôToulouse



Services vélos sur l'agglomération - Observatoire Ecomobilité 2020 de Tisséo Collectivités

Utilisation des services de location de vélo en libre-service

VélÔToulouse

En 2020, on compte 45 977 abonnés longue durée, soit une base moyenne permanente de 30 010 abonnés longue durée, et 8 252 locations par jour alors qu'en 2019 le service de VLS comptait près de 46 800 abonnés longue durée et 10 750 locations par jour.

Le taux de rotation des vélos VélÔToulouse est en moyenne de 3,2 rotations par jour en 2020 contre 4,5 en 2019.

Il y a eu environ 3 millions de locations sur l'année 2020 soit une baisse de 1,9 million de locations par rapport à 2019.

Globalement, les chiffres d'utilisation du service VélÔToulouse sont en baisse par rapport aux années précédentes avec des locations annuelles en baisse de -23% par rapport à 2019. Ce service a été fortement impacté par la crise sanitaire liée à la COVID-19, avec un pic de -87% de fréquentation lors du premier confinement. Cependant, on constate une base stable d'abonnés longue durée qui reste proche des moyennes des années précédentes.

En 2020, la distance moyenne parcourue en VélÔToulouse est de 2,2km et les trajets durent en moyenne 16 minutes. Les trajets effectués répondent majoritairement à une utilisation pour des déplacements courts ou intermodaux.

A noter, l'utilisation du service VélÔToulouse se fait en complémentarité des services de transports en commun Tisséo : 71% des abonnés au service de VLS disposent d'une carte Pastel et 53 à 80% des déplacements vélos s'intègrent dans des trajets multimodaux.

En 2020 :

- 2 services de vélos en libre-service en fonctionnement.
- 46 000 abonnés longue durée au service VélÔToulouse et 8 200 locations moyenne par jour.
- 3 millions de locations de VélÔToulouse sur l'année.
- Distance moyenne d'un trajet : 2,2 km.

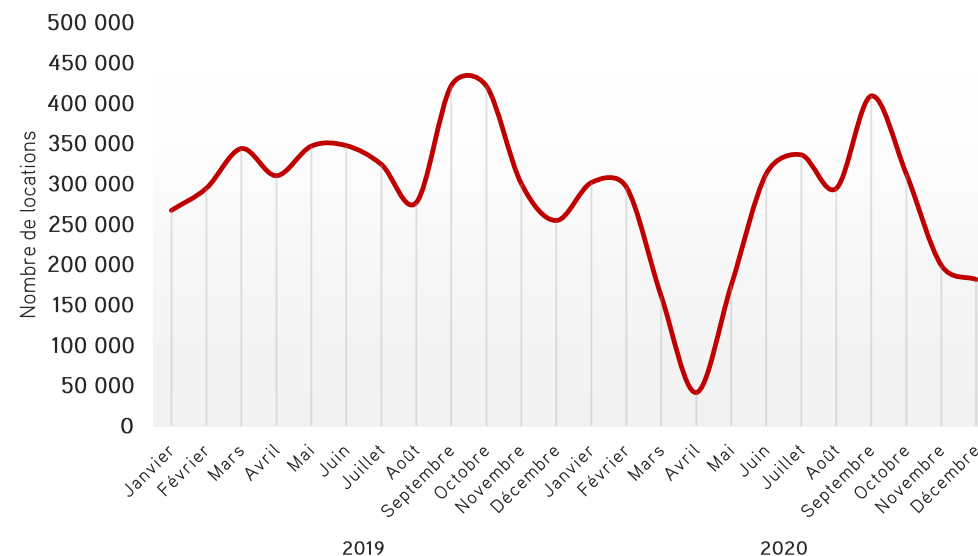
Une baisse de l'utilisation du service VélÔToulouse (-23% en 2020 par rapport à l'année précédente) liée aux incidences de la crise sanitaire.

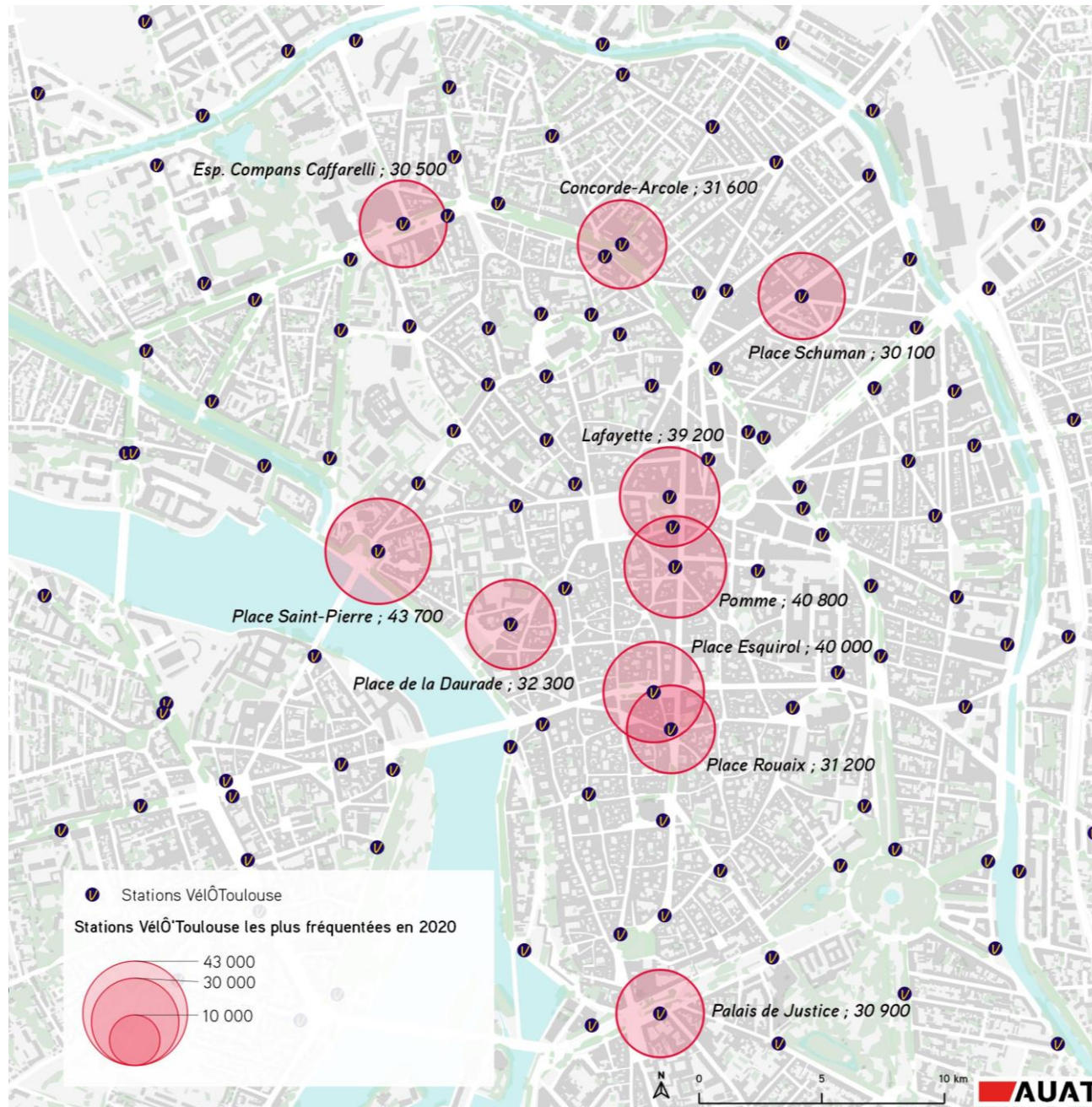
VélÔToulouse	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés longue durée	47 088	46 750	45 977
Moyenne d'abonnés longue durée	31 926	31 919	30 010
Locations/jour en moyenne	11 315	10 749	8 252
Locations annuelles	4 130 000	3 920 000	3 002 000
Km parcourus depuis 2007	84 000 000	93 000 000	100 000 000
Distance moyenne parcourue	Nc	Nc	2,2 km
Trajets/an des abonnés longue durée	Nc	106	87
Taux de rotation moyen	4,3	4,5	3,2

Nombre de stations	287	287	287
Nombre de vélos	2 600	2 600	2 600

Chiffres clés du service VélÔToulouse - VélÔToulouse

FRÉQUENTATION DU SERVICE VÉLÔTOULOUSE - VÉLÔTOULOUSE





Utilisation des services de location humanisée de vélos

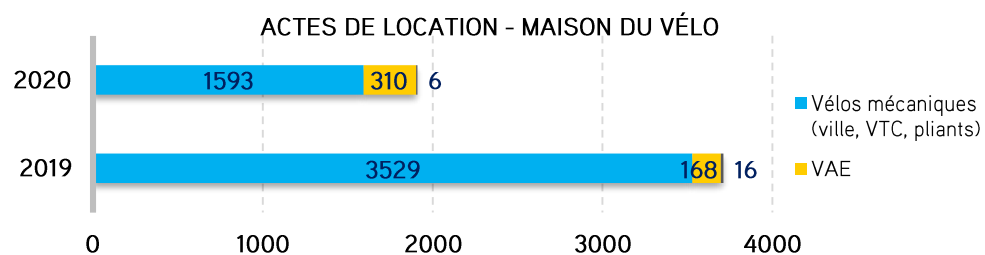
La Maison du Vélo (Toulouse)

Située à Toulouse, la Maison du Vélo est une association présente depuis 2005 dont l'objet est de promouvoir et de développer une pratique régulière du vélo. Plusieurs services sont proposés par cette structure : location moyenne et longue durée de vélos, réparation, formation, vélo-école...

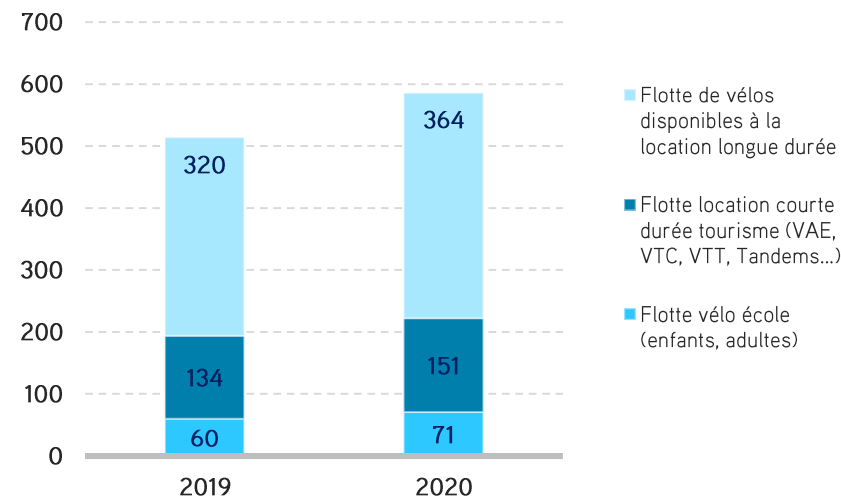
Panorama de l'activité 2020 :

- 1 714 adhérents.
- 364 vélos disponibles à la location longue durée dont 315 vélos classiques, 45 vélos à assistance électrique et 4 vélos cargo-PMR.
- 1 909 actes de location dont 1 593 vélos classiques, 310 vélos à assistance électrique et 6 vélos cargo-PMR.
- 32 interventions en entreprises pour révision de flottes de salariés ou flottes louées.
- 1 260 vélos réparés.
- 1 004 marquages Bicycode réalisés.

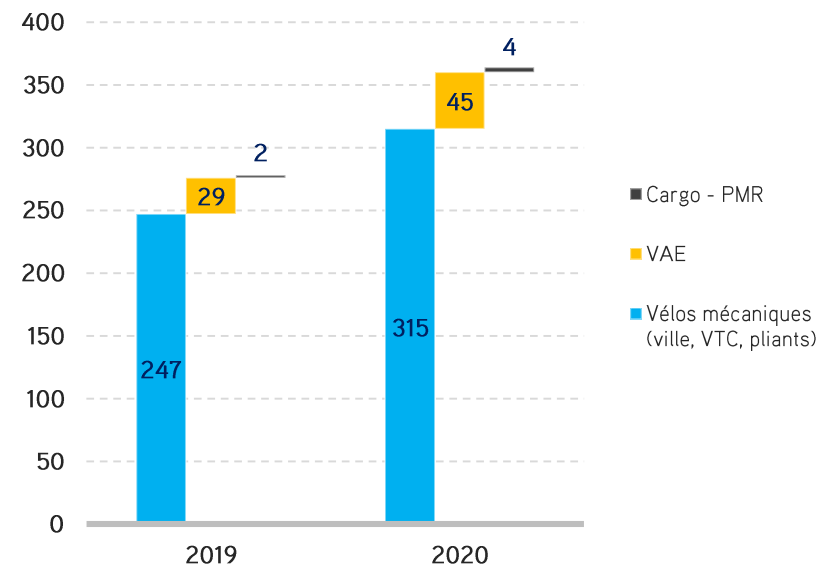
En 2020, la flotte de vélos disponibles à la location continue de s'agrandir à la Maison du Vélo avec notamment un renfort de 16 VAE et 68 vélos mécaniques pour les locations longue durée. Les actes de location sont à la baisse durant cette année notamment car la Maison du Vélo n'a été ouverte que 36 semaines contre 50 en 2019 à cause de la crise sanitaire. Parmi les actes de locations, les locations de VAE ont quasiment doublé par rapport à l'année précédente.



FLOTTE DE VÉLOS DISPONIBLES À LA LOCATION - MAISON DU VÉLO



DÉTAILS DES VÉLOS DISPONIBLES À LA LOCATION LONGUE DURÉE - MAISON DU VÉLO



La Station V (Labège)

Inaugurée en juin 2020, la Station V, gérée par Tisséo Collectivités et le Sicoval, remplace la Maison de la Mobilité de Labège et propose un accompagnement dans le développement des déplacements à vélo, notamment à destination des salariés et entreprises du Sud-Est Toulousain, avec de nombreux services : location, réparation, stationnement, vente d'accessoires...

Panorama de l'activité 2020 (de juin à décembre) :

- 57 vélos disponibles à la location dont 9 vélos à assistance électrique.
- 44 locations de juin à décembre dont 29 vélos de ville, 2 vélos tout chemin (VTC), 3 vélos pliants et 10 vélos à assistance électrique (contre 76 locations en 2019).
- 45 réparations.
- 30 marquages Bicycode.
- 186 usagers ont utilisé les services de la Station V.

Pour sa première année d'ouverture, la fréquentation de la Station V a été variable avec notamment des pointes de 44 à 50 visiteurs par mois en septembre et octobre. L'offre de location s'élève à 57 vélos dont 9 à assistance électrique.

V'loc (Blagnac)

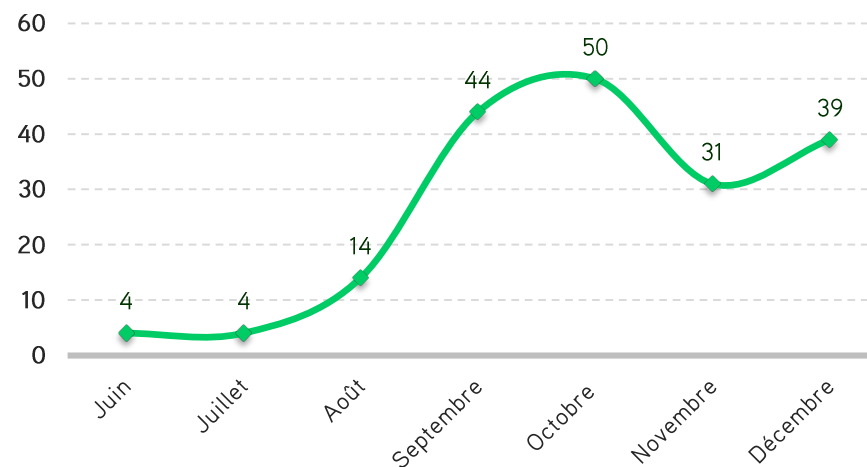
Implanté depuis 2011 sur la commune de Blagnac, V'loc est un service municipal de location gratuite de vélos qui s'adresse aux résidents blagnacais de plus de 16 ans, aux étudiants des établissements blagnacais et aux salariés des entreprises blagnacaises qui ont engagé une démarche PME/PMIE. La location d'un vélo se fait pour une durée d'une semaine minimum à trois mois, dans la limite de 6 mois maximum.

Panorama de l'activité 2020 :

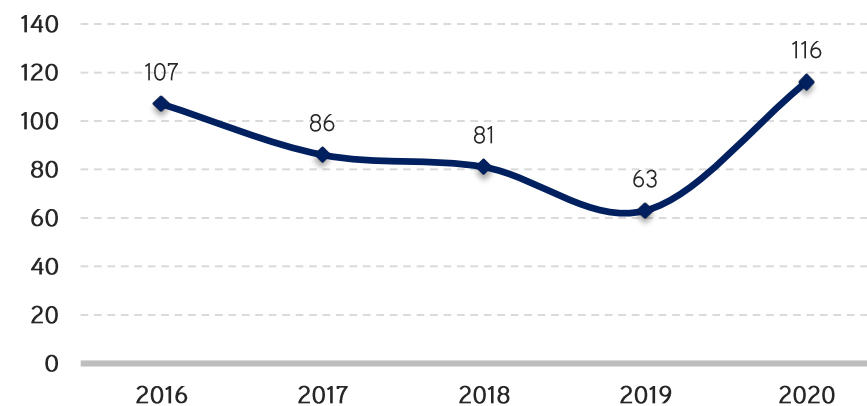
- 86 vélos sont disponibles à la location.
- 116 locations d'une durée de trois mois.

Malgré le contexte difficile de l'année 2020, les locations du service V'loc à Blagnac sont en augmentation par rapport aux années passées. En 2020, 116 locations de 3 mois ont été recensées.

USAGERS DE LA STATION V - STATION V



LOCATIONS DE 3 MOIS - V'LOC



COMMUTE

Dans le cadre du projet COMMUTE, des services vélos ont démarré dans la zone aéroportuaire pour une durée de deux ans (novembre 2020 à octobre 2022).

La Maison du Vélo est titulaire du marché public et propose trois services :

- Atelier de réparation en itinérance et selon un calendrier défini (iloVélo) avec : maintenance, réparation, conseil à la mobilité, informations et documentations, achat d'équipements, prévention et sécurité routière...
- Location vélo : sur les mêmes permanences de l'atelier IloVélo, une gamme de vélo variée est disponible à la location en courte, moyenne ou longue durée.
- Vélo-école et prévention : mise en place de formations théoriques (webinaire et en salle) et pratiques en entreprise, prévention, formats webinaires.

En 2020 :

4 services humanisés de location de vélos en fonctionnement (dont les services COMMUTE).

516 vélos disponibles à la location longue durée (supérieur à 3 mois) dont 54 VAE.

Près de 2 100 actes de locations tous services humanisés confondus.

1 300 réparations effectués et 1 030 marquages Bicycode réalisés.

Une flotte de vélo disponible à la location en augmentation.

Une activité impactée par la crise sanitaire mais on constate un nombre croissant de réparations et de marquages vélos.

Formations vélo

La Maison du Vélo

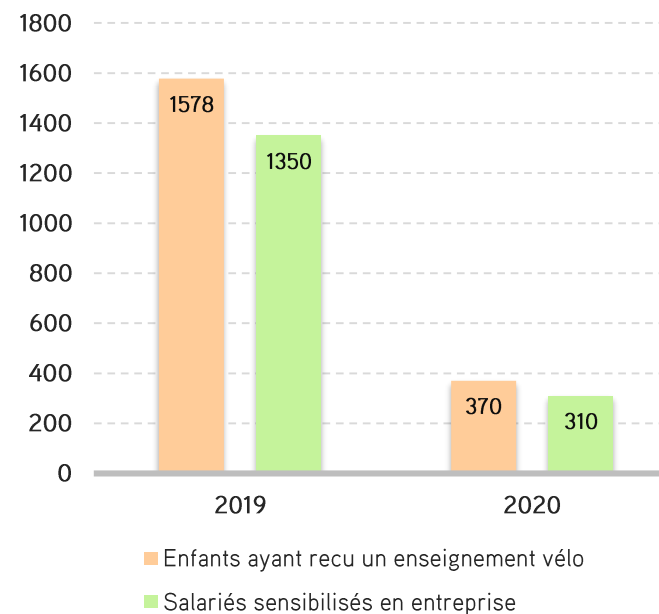
La Maison du Vélo à Toulouse propose plusieurs services aux cyclistes pour promouvoir et améliorer l'usage du vélo. Parmi les activités dispensées par cette structure, la vélo-école a pour objectif d'initier, encadrer et former des cyclistes du débutant à l'expert à une pratique responsable de la bicyclette. Dans le cadre de ces activités de formations, la Maison du Vélo forme des cyclistes et participe à la promotion et l'apprentissage de l'usage du vélo auprès des toulousains.

Panorama de l'activité 2020 :

- 60 cours individuels
- 70 personnes bénéficiaires de « remise en selle »
- 370 enfants ayant reçu un enseignement vélo en milieu scolaire (1 500 en année normale)
- 310 salariés sensibilisés en entreprise (formation écomobilité, prévention des risques...)

L'offre de formation dispensée par la Maison du Vélo a elle aussi été impactée par les mesures sanitaires qui ont rythmé l'année 2020. Seulement 370 enfants et 310 salariés ont été sensibilisés au vélo en 2020 alors que sur une année classique les effectifs sensibilisés sont de l'ordre de 1 300 à 1 500.

PUBLICS SENSIBILISÉS - MAISON DU VÉLO



En 2020 :

Une offre de formation impactée par les conditions sanitaires.
370 enfants et 310 salariés sensibilisés à la pratique du vélo
70 personnes bénéficiaires de « remise en selle »

Réparateurs de vélo

Point méthodologique : les données des réparateurs de vélos proviennent de différentes sources : du réseau national des ateliers participatifs et solidaires L'Heureux-Cyclage et de la FUB à travers l'application Parlons-Vélo initiée dans le cadre du Baromètre des Villes Cyclables 2019.

Le réseau L'Heureux Cyclage

L'Heureux Cyclage fédère en France plus de 125 associations qui animent sans but lucratif des ateliers vélos. Les ateliers d'autoréparation vélos se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

En 2020, 8 ateliers vélos adhèrent à l'Heureux Cyclage sur le périmètre du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération.

Le Coup de Pouce Vélo

Afin d'encourager la pratique du vélo dans le cadre du déconfinement, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a pris des mesures d'aide financière et annoncé un plan de 60 millions d'euros : le Coup de Pouce Vélo. Cette aide intégrée au dispositif du programme Alvéole, porté en partenariat avec la FUB et ROZO, était valable du 11 mai 2020 au 31 mars 2021.

Le Coup de Pouce Vélo propose une aide financière pour la réparation des vélos. Cette aide prend la forme d'une remise sur facture hors taxes pouvant aller jusqu'à 50€ par vélo.

En 2020, 41 réparateurs de vélo sont agréés « Coupe de Pouce Vélo » à l'échelle du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération.








Maison du Vélo à Toulouse - AUAT


En 2020 :

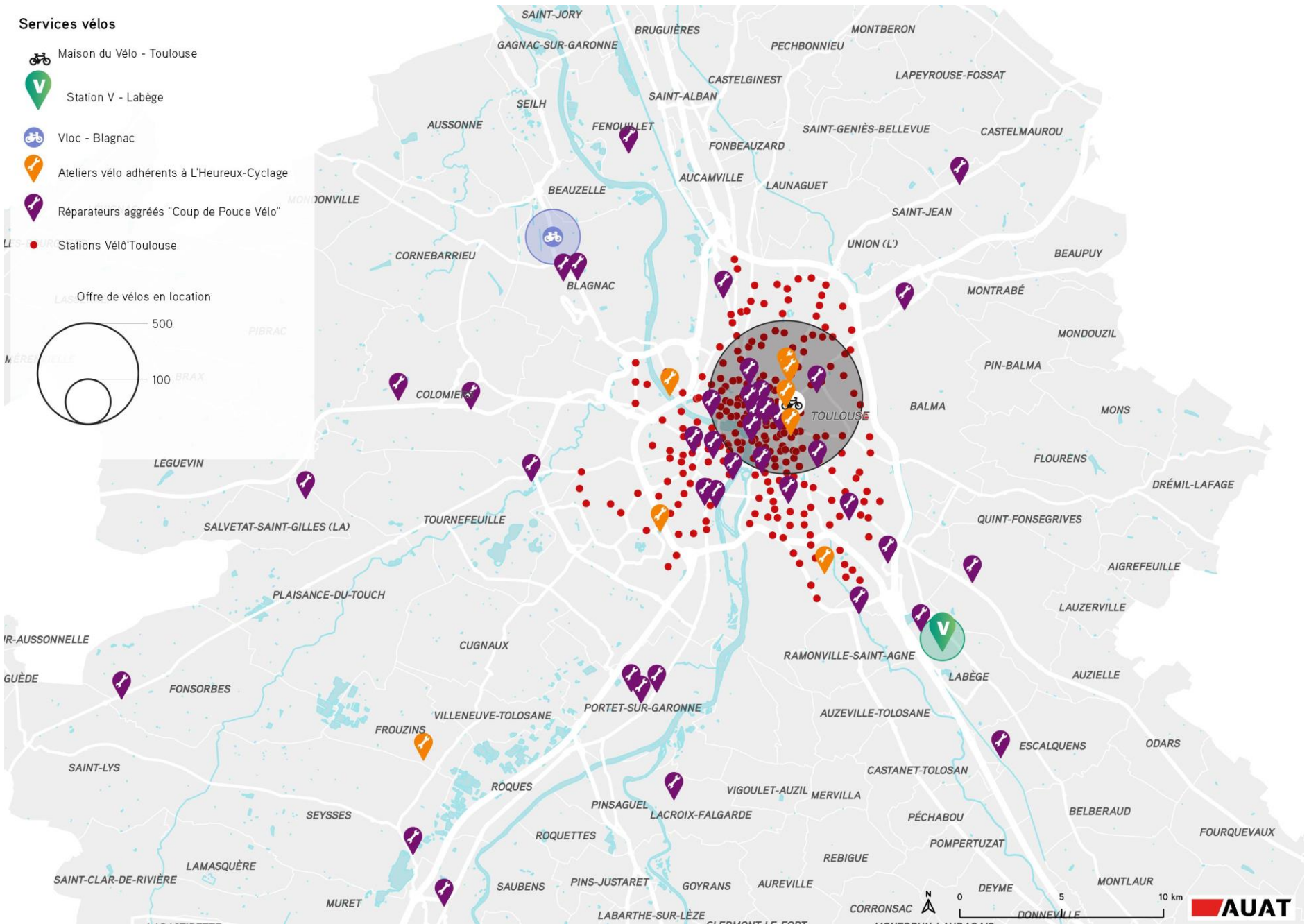
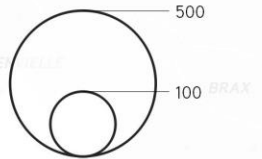
49 structures qui proposent des services de réparations de vélo.

Services vélos

-  Maison du Vélo - Toulouse
-  Station V - Labège
-  Vloc - Blagnac
-  Ateliers vélo adhérents à L'Heureux-Cyclage
-  Réparateurs agréés "Coup de Pouce Vélo"

 Stations VéloToulouse

 Offre de vélos en location



Aides à l'achat d'un vélo

Rappel : Depuis l'année 2020, plusieurs aides à l'achat d'un vélo sont disponibles :

- *Aide nationale : le bonus vélo à assistance électrique de l'État vient compléter une aide mise en place par une collectivité. Son montant est identique à celui de l'aide de la collectivité dans la limite de 200 € sous condition de ressource.*
- *Aide régionale : l'Eco-chèque mobilité de la Région Occitanie subventionne l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf pour les particuliers sous condition de ressource jusqu'à 200 €.*
- *Aide intercommunale sur certaines parties du territoire : l'aide à la mobilité durable mise en place par Toulouse Métropole dans son plan de Relance adopté fin juin 2020 permet l'achat ou la location d'un vélo classique, électrique ou cargo pour les particuliers. Son montant s'élève jusqu'à 600 € sous conditions de ressource. Cette aide est cumulable avec les aides de la Région et de l'Etat, mais implique des démarches multiples.*

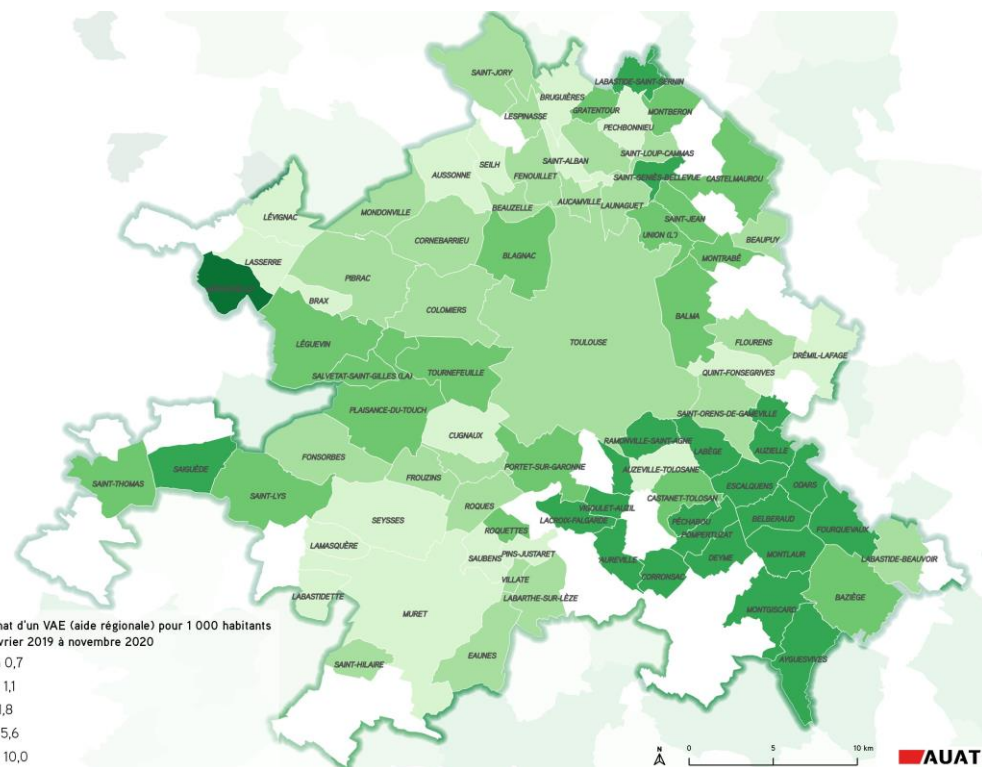
Ci-dessous sont traitées les aides à l'achat de la Région Occitanie, Eco-chèque mobilité, recueillies sur 1 an et 10 mois : de février 2019 à novembre 2020.

A l'échelle du ressort territorial, 1 068 personnes ont bénéficié de l'aide à l'achat d'un vélo mise en place par la Région Occitanie entre février 2019 à novembre 2020, soit 0,1% de la population.

On remarque des effets géographiques marqués sur le territoire :

- Une forte pénétration sur les communes du Sicoval (la Région est le seul acteur sur ce territoire à proposer une aide) : entre 6 à 10 aides pour 1 000 habitants pour plusieurs communes.
- Des communes de la Save au Touch dans lesquelles le nombre d'aides pour 1 000 habitants est élevé au regard des autres territoires.

- Ressort territorial : 1 068 soit 1 vélo pour 1 000 habitants.
- Toulouse Métropole : 732 soit 1 vélo pour 1 000 habitants (le recours relativement faible à l'aide régionale peut résulter d'une méconnaissance des possibilités de cumul avec l'aide Métropolitaine).
- Sicoval : 157 soit 2 vélos pour 1 000 habitants.
- Muretain Agglo : 97 soit 0,8 vélo pour 1 000 habitants.
- Save au Touch : 57 soit 1,4 vélo pour 1 000 habitants.
- Coteaux Bellevue : 25 soit 1,2 vélo pour 1 000 habitants.



Aides régionales à l'achat d'un VAE - Région Occitanie

Détails par périmètres institutionnels :

Communication

Les actions de communication menées par les partenaires

A cause du contexte sanitaire lié à la COVID-19, plusieurs manifestations et évènements autour de la mobilité durable ont dû être annulés par les partenaires durant l'année 2020.

Cependant, plusieurs actions de communication ont pu être réalisées notamment à travers les réseaux sociaux, la presse ou encore les sites web respectifs des différentes institutions concernées par la promotion de l'usage du vélo.

La Région Occitanie

La Région Occitanie en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale (AOMR) a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- Sur les aides proposées pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou classique avec « l'éco-chèque mobilité » :
 - Achat d'un vélo à assistance électrique (aide de 200€),
 - « Bonus Forfait Mobilité Durable » en complément du Forfait Mobilités Durables pour offrir la possibilité d'acheter un 2^{ème} vélo,
 - « Bonus adapté PMR », aide à l'achat d'un vélo adapté aux spécificités du handicap pour les personnes à mobilité réduite (montant de l'aide plafonné à 1 000€)
 - Aide de 100€ pour l'achat d'un vélo pliant pour les abonnés annuels train liO (hors abonnés annuels Kartatoo Etudes) sous réserve d'un engagement minimum de 12 mois (aide en partenariat avec la SNCF).
 - Sur les actions de son Plan vélo, voté en décembre 2020.
- Sur les actions de son Plan régional Vélo, Intermodalités, Nouvelles Mobilités voté en décembre 2020
- Sur l'édition 2021 du séminaire "Le Vélo en Occitanie" organisé par la Région Occitanie, en partenariat avec le Cluster "Vélo Vallée" et le Club des Villes et territoires cyclables.

Le Département de la Haute-Garonne

Dans le cadre du développement de sa politique de mobilité active, le Département de la Haute-Garonne a communiqué sur le sujet du vélo à plusieurs occasions :

- La création du Réseau Express Vélo où le département est maître d'ouvrage pour les axes traversant les territoires du Muretain Agglo, du Sicoval et de la Save au Touch.
- Dans le cadre de la promotion de sa Stratégie des mobilités cyclables en Haute-Garonne, adoptée en janvier 2021, le Département de la Haute-Garonne a communiqué sur son ambition de développer les mobilités douces et de faire du vélo un moyen de transport pour tous les déplacements.

Tisséo Collectivités

Tisséo Collectivités en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- Lors de l'approbation du Schéma Directeur Cyclable d'Agglomération en décembre 2019.
- Sur le projet de 13 lignes de Réseau Express Vélo, projet partenarial coordonné par Tisséo Collectivités pour favoriser l'usage du vélo dans l'agglomération toulousaine.
- A travers un guide pratique dédié à l'usage du vélo à la sortie du confinement : « Comment se déplacer en vélo dans la grande agglomération toulousaine ».

Toulouse Métropole

La métropole de Toulouse communique depuis plusieurs années sur le vélo (carte des itinéraires cyclables, guide du vélo...). Lors de l'année 2020, plusieurs évènements et manifestations se sont tenus :

- Organisation du village grand public de la semaine européenne de la mobilité en septembre 2020 et journée dédiée aux employés.
- Une intervention dans l'entreprise Air France pour promouvoir les modes doux et sensibiliser à la sécurité routière.
- Participation au festival « la roue tourne » à Roques sur Garonne.

Le Muretain Agglo

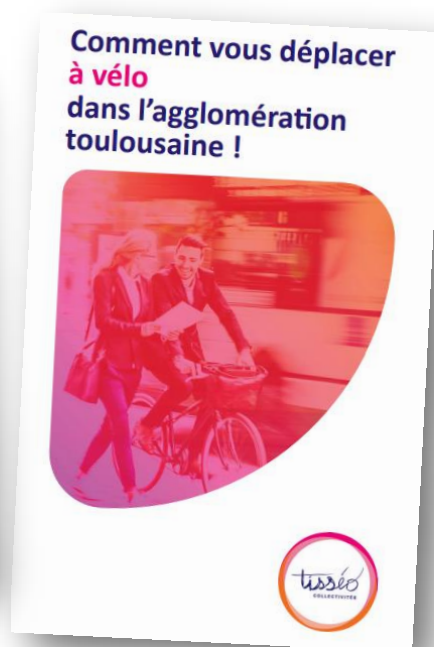
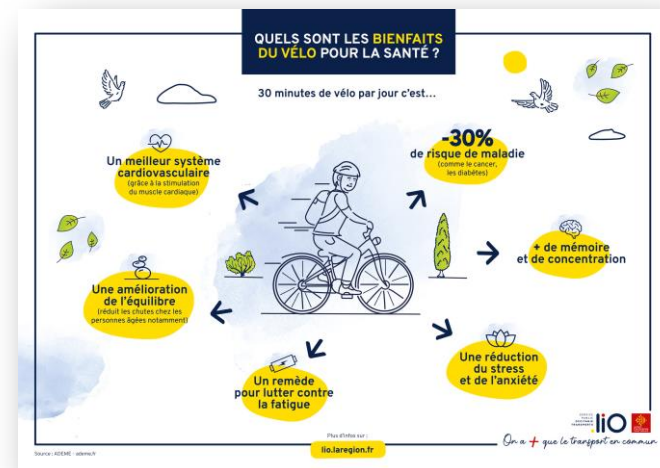
Le Muretain Agglo a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- La semaine Européenne de la mobilité qui s'est déroulée en septembre 2020 et où l'agglomération était présente pour informer sur les aides disponibles concernant le vélo.
- Sur les dispositifs d'aides pour acheter, réparer, remise en selle, dont le dispositif coup de pouce pour le vélo.

Le Sicoval

Le Sicoval a communiqué sur le vélo à plusieurs occasions :

- Inauguration de la Station V de Labège en septembre 2020.
- Lors des 7 interventions assurées par la Station V.



Allons-Y A Vélo (AYAV) - Edition 2020

Essayer le vélo pour aller au boulot, c'est ce que propose l'évènement « Allons-Y A Vélo ». Le principe est simple : il s'agit d'utiliser son vélo pour ses déplacements quotidiens entre son domicile, son lieu de travail ou d'étude. Le but est de contribuer à une évolution des déplacements et d'inciter les habitants à essayer et privilégier le vélo.

L'évènement AYAV est organisé deux fois par an, en hiver et au printemps, par Deux Pieds Deux Roues et la Maison du Vélo. Le relais de l'information est assuré par un réseau de référents au sein des structures participantes (entreprises, administrations, collège, lycée...).

Depuis plusieurs années, le nombre de participants au challenge AYAV est en hausse continue. En 2020, dans un contexte sanitaire particulier, les deux rendez-vous annuels d'AYAV se sont déroulés mais le nombre de structures participantes est en baisse comparée aux années précédentes.

40 entreprises ont participé à AYAV en hiver et 30 au printemps de l'année 2020, le nombre d'utilisateurs du vélo est estimé à un peu plus de 5 300 cyclistes pour les deux éditions cumulées.

A l'hiver 2020, du 03 au 07 février, 40 entreprises ont participé à AYAV.

32 de ces structures ont relevé le challenge inter-entreprises sur 5 jours.

Les résultats par catégories :

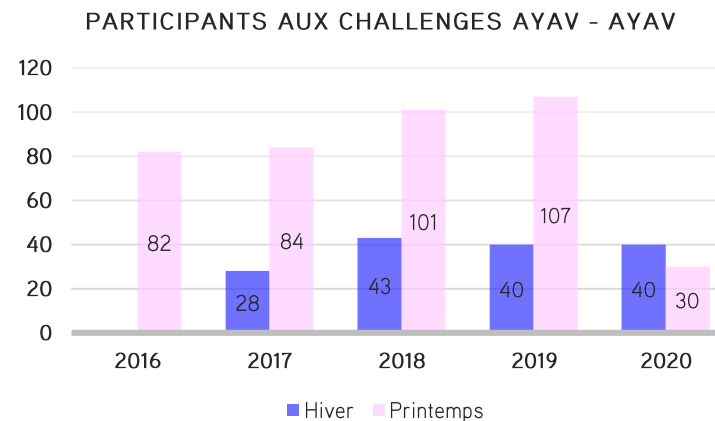
- Moins de 100 employés :
 1. INDDIGO, 33% de part modale vélo en moyenne sur 5 jours.
 2. CYCLOCITY, 26%.
 3. ADEME, 16%.
- Entre 100 et 500 employés :
 1. MERCATOR OCEAN, 33%.
 2. ONERA, 29%.
 3. TISSEO COLLECTIVITES, 28%.
- Plus de 500 employés :
 1. L'OBSERVATOIRE MIDI-PYRENEES, 31%.
 2. METEO-FRANCE, 20%.
 3. AIRBUS DS Géo, 13%.

Au printemps 2020, du 15 au 26 juin, 30 entreprises et un collège de la région toulousaine ont participé à AYAV.

27 de ces structures ont relevé le challenge inter-entreprises sur 5 jours.

Les résultats par catégories :

- Moins de 10 salariés, qui ne comporte qu'un seul participant :
 1. GAEC FERME DU MATET, 96% de part modale vélo en moyenne sur 5 jours.
- Entre 10 et 100 salariés :
 1. METEO INTERNATIONALE, 61%.
 2. CYCLOCITY, 26%.
 3. IRH ANTHEA GROUP, 26%.
- Entre 100 et 500 salariés :
 1. MERCATOR, 51%.
 2. LE CENTRE DE BIOLOGIE INTEGRATIVE, 40%.
 3. ONERA, 35%.
- Plus de 500 salariés :
 1. OBSERVATOIRE MIDI-PYRENEES, 36%.
 2. METEOPOLE, 23%.
 3. AIRBUS SITE PALAYS, 19%.



Allons y à vélo!

HIVER 2020 du 3 au 7 Février

CYCLISTES BRILLEZ !

infos: <http://allonsyavelo.le-pic.org>

MAISON DU VÉLO
Toulouse - Occitanie

3 Pieds sous le vélo
LA MARCHÉ LE VÉLO
www.3ps.com

RENET DE LA MONTAGNE

Le Pic de la Vallée

Wantsy dentelle

cyclable

Ludi Label.com
TOULOUSE OUEST

TREK

QR code

Allons y à vélo!

Été 2020 du 15 au 26 Juin

2020^{ème} édition

infos: <http://allonsyavelo.le-pic.org>

MAISON DU VÉLO
Toulouse - Occitanie

3 Pieds sous le vélo
LA MARCHÉ LE VÉLO
www.3ps.com

RENET DE LA MONTAGNE

La Région Occitanie

cyclable

Ludi Label.com

QR code

Perspectives pour l'année 2021

Premier jalon de l'observatoire vélo

- Réalisation et publication du premier jalon de l'observatoire vélo du schéma directeur cyclable d'agglomération. Un document qui servira de base pour suivre et évaluer les politiques cyclables des collectivités.

Volet suivi de la pratique

- Consolidation de la donnée Géovélo à travers un travail associant Tisséo Collectivités, collectivités partenaires et Géovélo, afin de fiabiliser les données recensées par l'application.
- Mise en service des compteurs afficheurs (« totems ») de la gare Matabiau et de la zone aéroportuaire.
- Installation d'un réseau de compteurs automatiques permanents sur le REV et les réseaux cyclables d'agglomération des 5 intercommunalités à l'échelle de la grande agglomération prévue pour l'année 2022
- Reproduction d'une campagne de comptage manuel au Sicoval (initiée fin 2020) sur différents points stratégiques (Enova Labège, Ramonville...).
- Campagne de comptages manuels menée par Tisséo Collectivités sur 50 points de l'agglomération en juin 2021.

Volet infrastructure

- Priorisation du Réseau Express Vélo pour Toulouse Métropole
- Lancement de l'étude jalonnement concernant le Réseau Express Vélo.

Volet services

- Réalisation d'un bilan d'activités du service de vélos en libre-service actuel, d'un benchmark pointant les innovations apportées à ce type de service, au modèle économique de ce service et aux conditions de financement. L'objectif étant de rédiger le dossier de consultation des

entreprises et de publier le marché de mise en concurrence pour son renouvellement.

- Etude d'un service de location longue durée de VAE à l'échelle du ressort territorial, en cours par les services de Tisséo Collectivités et Voyageurs.
- Fin du marché avec Uwinbike (application expérimentée dans le cadre du projet COMMUTE) qui permet aux entreprises et collectivités de certifier que des déplacements des salariés sont effectués à vélo et ainsi de leur verser une compensation financière en vertu du Forfait Mobilité Durable Vélo).



Services vélos Commute
- Tisséo Collectivités



